

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ECHO

DU

## CABINET DE MONTURE PAROISSIAL

Revue Religieuse, Scientifique, Historique, Littéraire et Artistique.

Vol. VI.

Montréal (Bas-Canada), 15 Novembre 1864.

No. 22.

**SOMMAIRE.** — Départ de Mgr. de Montréal pour Rome. — Mort de M. Georges Desbarats — Fable: La Pie et la Tourterelle. — Les deux chevaux de labour, par Jacquar — Chronique. — Consécration de la Chapelle du Grand Séminaire de Montréal. — 50ème anniversaire de prêtrise de Mgr. T. Cooke, 1er évêque des Trois-Rivières, notes et prononcées à cette occasion. — Théâtre, par Messire S. Tasse, curé de St. Rémi, (suite). — Comment fut fondé Montréal, par M. Paul Stevens, (suite). — Vie de M. Prévost. — Approbation de Nos Seigneurs les Evêques de Montréal et de Hamilton.

### Départ de Mgr. de Montréal pour Rome.

(14 novembre.) *L'Echo* est sous presse au moment où Sa Grandeur, Mgr. de Montréal, part pour Rome, accompagné des Révérends Messires Lavallée et Huberdeau.

Nous unissons nos vœux les plus ardents à ceux de tous les catholiques du Diocèse de Montréal, pour attirer sur l'illustre et vénéré voyageur et ses compagnons toutes les bénédictions du ciel.

### Mort de Mr. Georges Desbarats.

Montréal vient de perdre un de ses plus dignes citoyens dans la personne de M. Georges Desbarats. Les œuvres d'un intérêt public, les institutions de bienfaisance, les pauvres, font une perte immense. *L'Echo* lui doit un tribut spécial de reconnaissance pour l'encouragement généreux que M. Desbarats voulut bien lui donner dès son apparition, en 1859. Nous espérons pouvoir revenir sur ce type du vrai gentilhomme, et rendre un hommage plus étendu à la mémoire d'un homme qui mérite à tant de titres les regrets universels.

### FABLES.

#### LA PIE ET LA TOURTERELLE.

Un certain soir, Margot la pie,  
En s'envolant à travers champs,  
Entendit dans une prairie  
(C'était un retour du printemps)  
Roucouler une tourterelle.  
Ma got de voler auprès d'elle,  
Pour raconter  
Et pour savoir quelque nouvelle.  
Tourterelle veut l'éviter,  
Abandonne soudain la place,  
Et f'it dans un profond vallon,  
Lorsque de nouveau notre ag'ice  
La poursuit, la rejoint auprès d'un vert buisson.  
" Pourquoi me fais-tu ? lui dit-elle.  
— L'an passé, répond tourterelle,  
Mon tourtereau.  
Ici tout près, sous cet ormeau,  
Sur un propos de toi, chérie,  
Me sont connus d'être infidèle,  
Et je faillis, méchante, en mourir de douleur,  
Tu fas cause de mon malheur.  
— Méchante ! moi ! reprit la pie ;  
Tu te trompes, ma bonne amie ;  
Au fond j'ai l'âme bonne, et Jupin le grand dieu,  
Sait que pour mon prochain, à tout heurs, en tout lieu,  
Je me jetterais dans le feu.  
Si je sois un peu cancanière,  
Cela tient, je l'avoue avec humilité,  
A la légèreté,  
Au faible de mon caractère ;  
Mais oser douter de mon cœur...  
— Hé ! que m'importe à moi, répondit tourterelle,  
Que ton cœur, jaseuse cr'elle,  
Ne soit pour rien dans mon malheur,  
Que ta tête légère en soit seule la cause ?  
Cela ne fait rien à la chose.  
Et prouve seulement  
Qu'ainsi que d'un méchant  
Il faut toujours que l'on se garde  
D'une bavarde."

#### LES DEUX CHEVAUX DE LABOUR.

Deux jeunes chevaux de labour  
Revenaient un soir de l'ouvrage,  
L'en'ement, harnassés, et le corps tout en nage,  
Courbés par la fatigue et la chaleur du jour.  
" Est-il, du l'un des deux à l'autre,  
Une condition plus dure que la notre ?  
Est-il sous la voûte des cieux  
Un état plus pénible, un sort plus malheureux ?

Et dire qu'il faudra tout souffrir et se taire !  
 En silence ronger son frein,  
 Et voir d'un œil calme et serein  
 Le cheval du propriétaire,  
 Ou celui du seigneur voisin de cette terre,  
 Allant  
 Caracolant,  
 Passant dans les plaisirs les trois quarts de leur vie !  
 O sort cent fois digne d'envie !  
 O noire injustice des dieux !  
 Comme il tenait envers les dieux  
 Ces discours peu respectueux,  
 Des plaintes à peu près pareilles,  
 Qui partaient du château voisin,  
 Retentiraient à leurs oreilles :

" Est-il en ce bas monde un plus cruel destin  
 Que de passer sa vie entière  
 Sans joie aucune et sans bonheur,  
 Au service de ce seigneur,  
 Qui vit comme un grigou, confiné dans sa terre,  
 Ainsi qu'un ours en sa tanière,  
 Et qui lui-même prend le soin  
 De mesurer l'avoine et de peser le foin ?  
 Pourquoi les dieux, quand ils m'ont donné l'être,  
 Ne m'ont-ils pas fait naître  
 Pour parader avec honneur  
 Au service de l'empereur ? "

Ce jour-là, l'empereur avait, en ces parages,  
 Lancé le cerf avec les barons de sa cour,  
 Et son noble coursier, quand vint la fin du jour,  
 Avait été conduit en de gras pâturages.  
 L'air retentit aussi de ses gémisséments :

" Oh ! que j'échangerais ces vains amusements  
 Et cette vie aventureuse,  
 Sans loisir, orangeuse,  
 Que l'on me fait mener près de Sa Majesté,  
 Contre le doux repos et la félicité  
 Dont je vois ici près, en pleine liberté,  
 Jouir, depuis la matinée,  
 Cette jument si fortunée !  
 A peine avait-il dit ces mots,  
 Que les échos  
 Lui rapportèrent ce langage  
 De la jument du voisinage :

" Oh ! que je porte envie aux chevaux de labour !  
 Je sais bien qu'on les fait travailler tout le jour,  
 Qu'on n'épargne guère leurs peines ;  
 Mais qu'est-ce, hélas ! auprès des miennes,  
 Auprès du pénible métier  
 Que me fait faire ici ce mauvais charretier ?  
 Lorsque la besogne est finie,  
 Ils sont certains qu'à l'écurie  
 Ils trouveront de l'avoine et du foin,  
 Qu'on aura d'eux le plus grand soin ;  
 Tandis que moi, jument infortunée,  
 A peine si je puis, hélas ! de temps en temps,  
 Me mettre sous les dents  
 Quelques brins de paille fanée,  
 Vils débris de la basse-cour ! "

La voix de la jument tombait, lorsqu'à son tour  
 Un âne qui suivait la plaine,  
 En cherchant quelque aubaine  
 Quelque chardon,  
 Défila sur un très-haut ton  
 Mainte et mainte jérémiade,  
 En accusant Jupin, les dieux en général ;  
 De ne l'avoir pas fait cheval.  
 " Ami, dit à son camarade  
 Le second cheval de labour,  
 Qui, tout en cheminant, dégustait l'herbe tendre,  
 Les choses que je viens d'entendre  
 Me prouvent clair comme le jour  
 Que sur la terre  
 Nul animal n'est content de son sort.  
 Ces choses me prouvent encor  
 Que si grande que soit, hélas ! notre misère,  
 La vileté de notre emploi,  
 On rencontre toujours un frère  
 Beaucoup plus malheureux que soi.  
 Pour s'estimer heureux, sais-tu ce qu'il faut faire ?  
 Ne point voir au dessus de nous,  
 Toujours regarder au-dessous. " C. JACQUIER.

## CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Monument élevé à la mémoire de M. Charles Ducharme, fondateur du Séminaire de Ste. Thérèse.—Statue élevée à Cork, en Irlande, à la mémoire du P. Mathieu, apôtre de la Tempérance.—Mgr. Méglin, nonce apostolique à Mexico.—Volontaires Belges à Mexico.—Chinoise réduite.—Consul français à Nankin, (Chine).—Officiers Prussiens, leur nombre.—Vie M. Hyc. Prévost.

Nous donnons aujourd'hui une relation étendue de la cérémonie qui a eu lieu à Trois-Rivières, à l'occasion du 50ème anniversaire d'ordination de Mgr. T. Cooke, ainsi que le récit de la consécration de la Chapelle du Grand Séminaire de Montréal. Ces deux mentions, que nous regrettons dans le numéro précédent d'avoir déjà remis, nous obligent de retarder l'analyse de la seconde lecture faite par le Rév. Messire Désaulniers.

Le Séminaire de Ste. Thérèse vient de rendre un hommage solennel à la mémoire de son fondateur. Dans cette église où M. Ducharme exerça pendant 34 ans le ministère pastoral et qui semble retentir encore du bruit de sa parole, un monument vient de lui être érigé pour rappeler, à tous, ses œuvres et ses vertus. C'était un acte de justice ; car M. Ducharme mérite à plus d'un titre la reconnaissance publique. Il a passé sa vie dans les humbles fonctions de curé et d'instituteur de la jeunesse, mais le bien qu'il a fait est resté après lui : ses travaux ont produit et ne cessent de produire encore des fruits abondants qui s'étendent au pays tout entier.

Ce monument élevé à sa mémoire a été inauguré le 4 novembre, jour de la St. Charles, patron de M. Ducharme. Les anciens élèves du Séminaire, conviés à cette fête de famille, s'étaient empressés de s'y rendre en grand nombre, malgré les intempéries de la saison. Plusieurs membres de nos premières maisons d'éducation avaient bien voulu s'associer aussi à cet hommage de la reconnaissance. On remarquait MM. A. Légaré et Maingui du Séminaire de Québec, MM. Lenoir et Sorin, de St. Sulpice, le Père Recteur du Collège Ste. Marie de Montréal, Monsieur le Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, etc.

Avant de donner sur cette terre la part de gloire due aux hommes qui ont bien mérité de la religion et de la patrie, il faut autant qu'il est en nous, leur assurer le repos pour l'autre vie. S'ils expient dans les feux vengeurs de la justice divine ces taches qui se trouvent en-

core même dans la vie la plus pure, il faut leur ouvrir par la prière le lieu du rafraîchissement et de la paix. C'est pour accomplir ce pieux devoir que l'inauguration du monument se fit par un service solennel. Avant l'absoute, un des premiers élèves de M. Ducharme, M. G. Thibault, curé de Longueuil, rappela dans la chaire les mérites de ce prêtre vénéré, et redit d'une voix émue les titres qu'il avait à la reconnaissance de la paroisse et du Séminaire. Il montra le pasteur dévoué à ses ouailles, infatigable dans son zèle, prêchant à sa paroisse et de parole et d'exemple; l'ami de la jeunesse, qui fut un père pour les enfants confiés à ses soins et s'imposa tant de sacrifices pour mener à bonne fin une œuvre qu'il avait entreprise pour la gloire de la religion et de son pays!

Les élèves actuels du Séminaire de Ste. Thérèse n'ont pas connu M. Ducharme, mais ils jouissent du fruit de ses travaux: ils ont donc appris à prononcer son nom avec amour et respect. Il existe parmi eux une société littéraire qui porte le nom d'Académie St. Charles pour rappeler le souvenir du fondateur et du patron du Séminaire. La fête de St. Charles est donc une double fête pour les membres de cette société. Aussi avaient-ils préparé pour ce jour une séance académique qui fut suivie avec beaucoup d'intérêt. On goûta surtout un travail sur l'éloquence, de M. Ducharme, qui sembla donner une juste idée de son talent. Plusieurs assistants reconnurent dans ce tableau l'orateur qu'ils avaient entendu autrefois et sentirent se réveiller en eux quelque chose des émotions du passé.

Le monument, dont nous venons de parler, est dû à la munificence des anciens élèves du Séminaire et des paroissiens de Ste. Thérèse. Il est en marbre blanc, et mesure six pieds de hauteur, en y comprenant la croix dont il est surmonté. Il porte l'inscription suivante:

Hic jacet

Illust. ac Rev. Josephus Carolus Ducharme  
Archipresbyter,

Quintus à Stâ. Theresiâ parochus,

Qui per XXXIV annos pastorale munus

Explevit

Curâ singulari et prudentiâ;

Idemque, studiosæ juventutis amantissimus,

Multo labore et sumptu proprio

Hujusce parochiæ Seminarium  
Creavit.

Simplex moribus ac vitâ,

Linguâ pariter et opere egregius,  
Pastor ovibus, magister discipulis carissimus,  
Luctu communi obiit,

Die XXV Martii, A. D. MDCCCLIII,  
Ætat. LXVII An.

R. I. P.

Dernièrement, une des plus grandes et des plus belles cités de l'Irlande s'est mise en fête en l'honneur de la mémoire du célèbre prêtre irlandais, le P. Mathieu, l'apôtre de la Tempérance. Un monument public lui avait été élevé, et plus de cinquante mille personnes ont assisté à l'inauguration de sa statue.

Le P. Mathieu, né en 1790 à Thomastown, dans le comté de Tipperary, était d'une excellente famille, et tenait même par des liens de parenté à l'aristocratie du pays. Il entra dans l'ordre des Capucins et devint un des prédicateurs les plus éloquents et les plus populaires de son temps. Pendant quarante ans, sauf les intervalles de ses missions qui s'étendirent jusqu'en Amérique, il exerça le ministère ecclésiastique dans la ville de Cork. Il fut emmené, par les déplorables ravages que le vice de l'ivrognerie produisait autour de lui, à se vouer particulièrement à l'œuvre des sociétés de tempérance. Son zèle ne connaissait aucune distinction de race ni de pays: en Angleterre et en Ecosse, comme en Irlande, aux Etats-Unis même, il alla prêcher cette vertu si essentielle à la dignité de l'homme. Partout il rencontra un accueil sympathique et fit des milliers de prosélytes, qui s'engageaient par serment à abandonner tout usage des boissons fermentées. Tant de fatigues et de travaux avaient déjà épuisé la santé de l'humble prêtre, lorsque éclata la terrible famine de 1847. Le charitable apôtre ne songea alors qu'à se multiplier pour sauver ses chers compatriotes mourants de faim. La paralysie l'atteignit l'année suivante. A peine rétabli, il vola, pendant l'été de 1849, en Amérique, où l'émigration avait rassemblé un grand nombre d'Irlandais. Il voulait recommander une dernière fois à ces pauvres exilés, échappés à la misère de leur pays, de rester fidèles à la foi de leurs pères et de pratiquer sur ce sol étranger les vertus catholiques,

surtout cette vertu de tempérance qui est de toutes les religions. Il revint en Irlande en 1851, mais brisé, ayant perdu la santé à tout jamais, non le courage. Il languit encore pendant cinq ans et mourut le 8 décembre 1856, dans la soixante-sixième année de son âge.

Tel fut l'homme dont la ville de Cork vient de vénérer la mémoire par des honneurs exceptionnels. La statue, qui est en bronze, représente l'apôtre recevant d'un de ses convertis le serment de tempérance. L'inscription porte ces mots : "A Mathieu, l'apôtre de la tempérance, hommage d'un peuple reconnaissant." La cérémonie d'inauguration s'est faite en grande pompe et en présence de toutes les autorités de la ville. Le passage du cortège a duré une heure trois quarts. L'Irlande prouve qu'elle n'oublie pas ses bienfaiteurs : il y a quelque temps, c'était la mémoire du grand O'Connell qu'elle honorait d'un monument et d'une démonstration vraiment nationale ; l'autre jour, c'est à la mémoire du P. Mathieu qu'elle élevait un témoignage de sa reconnaissance.

Le *Journal de Rome* annonce que, le 5 du mois d'octobre dernier, est parti de Rome pour Mexico, Mgr. Meglia, archevêque de Damas, nommé nonce apostolique du Saint-Siège près le gouvernement impérial du Mexique.—On annonce le départ de St. Nazaire d'un détachement de Volontaires Belges faisant partie de la Légion étrangère mexicaine.—Une société de capitalistes anglais vient d'obtenir du gouvernement de l'empereur Maximilien la concession d'un chemin de fer qui reliera Mexico à la mer.—S'il faut en croire un correspondant parisien du *Salut Public*, de Lyon, il aurait été décidé en haut lieu que la crinoline serait considérablement réduite ; pourquoi pas abolie ?

On annonce la création prochaine d'un consulat français à Nankin, une des villes les plus importantes de la Chine, et qui a été reprise aux insurgés chinois qui la possédaient depuis longtemps.

L'armée prussienne, d'après une liste qui vient d'être publiée, compte en 1864, 7988 officiers, dont 4688 nobles et 3300 roturiers.

### Consécration de la Chapelle du Grand Séminaire de Montréal.

Le lundi, dix-sept du mois d'octobre dernier, a eu lieu la consécration de la chapelle du Grand Séminaire de Montréal.

Chacun connaît ce noble édifice, qui s'élève sur les flancs de notre Montagne, dans une position magnifique d'où l'on découvre une partie de la cité, le cours majestueux du Grand Fleuve et la riche plaine qui s'étend jusqu'aux frontières du Vermont. Dans cette maison, comme dans un foyer d'esprit apostolique, se réunissent en grand nombre, depuis quelques années, les ecclésiastiques du diocèse de Montréal et ceux de plusieurs autres diocèses des deux Canadas, des provinces d'en Bas et des États-Unis. (1)

L'aile du bâtiment, qui regarde la ville, est occupée presque en entier par une chapelle intérieure de plus de cent pieds de long sur environ cinquante de large et de trente-cinq de hauteur. L'ordonnance en est simple et de bon goût : elle consiste en une large nef à voûte cintrée et sans bas-côtés, parfaitement éclairée par de grandes fenêtres également cintrées, lesquelles sont destinées à recevoir de riches vitraux peints. Elle est divisée en deux parties égales : le *chœur*, réservé aux membres du clergé, garni de chaque côté d'un triple rang de stalles en amphithéâtre, est séparé de la nef par une belle balustrade en bois sculpté ; l'autre, destiné pour les laïques.

Cette chapelle vient d'être achevée à l'intérieur avec beaucoup de goût sur les plans donnés par M. P. Bourgeau, architecte, et exécutés sous son intelligente direction. La main habile de M. Heldt en a fait les peintures, les dorures et les autres décorations.

Profitant de la circonstance qui devait réunir tous les Evêques du Canada à Trois-Rivières, le 18 octobre, pour le 50ème anniversaire d'ordination de Mgr. Th. Cooke, évêque des Trois-Rivières, M. le Supérieur du Séminaire invita leurs Grandeurs à vouloir bien, la veille de ce jour, honorer de leur présence la consécration de la chapelle du grand séminaire de Montréal.

Ces prélats, qui presque tous, ont dans cette maison des sujets de leurs diocèses, s'empressèrent de répondre à cette invitation.

Mgr. de Montréal, retenu dans son palais par les fatigues de sa visite pastorale, avait prié Mgr. Larocque, évêque de St. Hyacinthe, de vouloir bien faire la cérémonie.

Voici les noms des autres Prélats présents :

Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa ; Mgr. Farrell, évêque de Hamilton ; Mgr. Moran, évêque de Kingston ; Mgr. Lynch, évêque de Toronto.

Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières, qui devait, le lendemain même, célébrer chez lui son 50ème anniversaire d'ordination, avait député plusieurs prêtres

(1) En septembre 1863, le Grand Séminaire comptait 115 ecclésiastiques :—en septembre 1864, le nombre a diminué d'une vingtaine, à cause du séminaire de Troy qui vient de s'ouvrir.

Voici les noms des diocèses qui actuellement ont des étudiants en Théologie au grand séminaire de la Montagne : Montréal, St. Hyacinthe, Ottawa, Toronto, Sandwich, Hamilton, Halifax, St. Jean Nouveau-Brunswick, Chatham, Boston, Burlington, Charlottetown.

Pendant longtemps les diocèses dont les noms suivent y ont envoyé leurs élèves : New-York, Portland, Hartford, Brooklyn, Albany, Buffalo, Oregon-City, Cleveland.

distincts de son diocèse, entre autres, son vicaire-général, le Rév. Messire Lafèche. Mgr. de Thon, administrateur de l'archidiocèse de Québec, qui devait prêcher à cette cérémonie, dans la cathédrale des Trois-Rivières, se fit représenter par plusieurs prêtres de son séminaire. Mgr. Pinsonnault, évêque de Sandwich, que l'état chancelant de sa santé avait empêché de venir en Bas-Canada, écrivit à M. le Supérieur du Séminaire une lettre pleine des marques les plus flatteuses d'affection et d'intérêt pour l'œuvre du Grand Séminaire.

Ce fut vraiment un imposant spectacle de voir réunis dans la même enceinte ces éminents personnages, entourés chacun comme de leur famille respective, par une centaine d'élèves du sanctuaire, avec un grand nombre de prêtres tant de la maison de St. Sulpice que des autres établissements religieux et institutions du pays, et de bon nombre de Messieurs les curés du diocèse de Montréal, pour la plupart anciens élèves de la maison.

A ce personnel considérable d'Écclésiastiques, autour desquels se groupaient les Elèves du petit Séminaire, étaient venus se joindre les élèves de l'École-Normale, conduits à cette fête par le Rév. Messire Verreau, Principal de cette Institution.

La solennité ouverte, dès le dimanche soir, par l'exposition des saintes Reliques et la célébration des Vigiles Sacrées, vers 7 heures et demie, fut reprise le lundi, et se prolongea jusqu'à 1 heure après-midi. On sait que, pendant la première partie de ce long office, l'assistance toute entière quelque nombreuse qu'elle soit, et la plus grande partie du clergé lui-même, restent en dehors du temple, tandis que le Prélat Consécrateur, seul, avec ses assistants, accomplit au dedans les premiers rites sacrés.

Pour occuper pendant ce temps considérable les Elèves du Petit Séminaire et ceux de l'École-Normale, confondus presque dans les mêmes rangs et fraternisant ensemble, le vénérable Messire Billandèle, avec sa parole onctueuse, toujours si pleine d'apropos et de dignité, expliqua dans un discours animé le sens sublime et l'esprit des cérémonies mystérieuses qui se faisaient alors.

Enfin arriva le moment si désiré de la Procession des saintes Reliques et de l'entrée du peuple dans le saint temple. Ce fut quelque chose de saisissant : à la suite du clergé, on voyait portées, avec une pompe triomphale et par les plus hauts dignitaires, les Reliques saintes, restes précieux de corps de Martyrs dont l'Église veut que quelques parcelles, au moins, soient toujours déposées sous les autels consacrés.

Voici les noms des Saints dont les Reliques reposent dans l'autel de la Chapelle du Grand Séminaire : St. Théodore, martyr ; St. Maurice, martyr ; St. Ambroise, évêque et Docteur de l'Église.

La procession s'avant lentement autour de la Chapelle, au chant des hymnes et du *Kyrie-Eleison*, et rien ne peut donner une idée du pieux enthousiasme avec lequel ces chants si simples et si touchants sortaient spontanément de toutes les poitrines pour se répercuter contre les murs élevés de la cour intérieure, et retentir au loin le long des flancs de la Montagne.

La procession étant enfin entrée dans l'Église, les Elèves des trois communautés se réunirent pour continuer, à deux chœurs, le chant des Psaumes et Antiennes que l'Église semble s'être plu à prodiguer avec un luxe, inconnu dans ses autres cérémonies. De

l'aven de tous les assistants, ce fut avec une âme et un ensemble qui firent passer bien rapidement les deux heures, qui s'écoulèrent encore jusqu'à ce que le divin sacrifice fut offert, pour la première fois, sur l'autel et dans le temple nouvellement consacrés.

A midi, la consécration était terminée ; Mgr. l'évêque de St. Hyacinthe, dont tout le monde avait admiré la tendre piété et la noble modestie pendant cette longue cérémonie de 4 ou 5 heures, prit sa place au *chœur* avec les trois autres évêques ses collègues, et la Grand-Messe de la Dédicace commença. Elle fut célébrée par Mgr. Farrell, évêque de Hamilton, ancien élève du Petit et du Grand Séminaire de Montréal, et qui, aujourd'hui dans la haute dignité où son mérite l'a élevé, avait la consolation de voir autour de lui les Directeurs dont il fut autrefois le disciple distingué. Comme il était majestueux, ce jeune prélat, revêtu des ornements pontificaux, le front ceint de la mitre d'or et dominant par sa haute stature l'assemblée toute entière ! Jamais non plus les chants divins de l'Église ne furent exécutés avec plus de piété, de sentiment et de beauté grandiose qu'ils ne le furent pendant toute la durée du divin sacrifice.

A l'*Offertoire*, un morceau de musique, approprié à la circonstance, fut exécuté par les Elèves et produisit le plus heureux effet par le contraste avec les accents graves et majestueux du plain-chant qui avait dominé jusque-là. Ensuite tout se continua comme dans les offices de l'Église les plus solennels.

En sortant de la Chapelle, tous les cœurs débordaient d'un saint enthousiasme, et l'on se disait l'un à l'autre : que c'est grand ! que c'est beau ! vraiment, je n'ai jamais rien vu de plus noble et de plus divin !

Sa Grandeur, Mgr. de Montréal qui, comme nous l'avons dit, n'avait pu assister à la consécration, se rendit à la Montagne vers la fin de la cérémonie et présida au repas de famille qui fut offert au clergé par les Directeurs du Grand Séminaire.

La Chapelle a été consacrée sous le Titre et le Vocabulaire de MARIE PRÉSENTÉE AU TEMPLE.

L'anniversaire de sa Dédicace se célébrera, à perpétuité, le quatrième Dimanche de Janvier, à partir de l'année prochaine inclusivement. En vertu d'un *Indult* Apostolique, une Indulgence plénière peut être gagnée par tous les fidèles qui, confessés et communiés, visiteront cette Chapelle et y prieront quelques instants, selon les intentions du Souverain-Pontife, le jour ou l'un des jours de l'octave.

### Cinquantième anniversaire de Monseigneur Thomas Cook, (1) 1er. Evêque des Trois-Rivières.

Parmi les cérémonies si variées, si pompeuses et si magnifiques du culte catholique, il n'en est point, croyons-nous, de plus imposante et qui touche davan-

(1) Mgr. Thomas Cook étant né aux Trois-Rivières, le 7 février 1792, e-t âgé aujourd'hui de 72 ans. Ordonné prêtre le 11 février 1814, il fut d'abord vicaire à la Rivière-Du-Be pendant trois ans. Les six années suivantes il desservit les missions du Golfe et de la Baie-des-Chaleurs. Appelé ensuite à la cure de St. Ambroise il y demeura 12 ans, et vint aux Trois-Rivières, en 1825, remplacer M. le grand vicaire Ca-

tage les cœurs que la célébration de l'anniversaire semi-séculaire de la consécration d'un ministre de Dieu.

Mais si ce ministre de Dieu est un Prince de l'Église ; si, pendant un demi siècle de sacerdoce, il a fondé un évêché, érigé de nombreuses paroisses et un plus grand nombre de temples ; si, pendant trente ans, il a eu le rare bonheur de mener dans les voies du salut une génération qui n'est plus, d'élever et d'instruire par sa parole et ses exemples celle qui lui a succédé et qui forme toute la population d'une ville ; si, en un mot, cette longue vie n'a été, pour ainsi dire, que le commentaire fidèle du livre divin et un dévouement de chaque jour au bonheur d'un nombreux troupeau, alors cette cérémonie, franchissant l'enceinte du temple sacré, prendra les proportions d'une fête nationale, d'une démonstration publique et spontanée, dans laquelle toute une ville populeuse, tout un diocèse, ne formant plus qu'une seule et même famille, chacun de ses membres viendra déposer aux pieds du premier Pasteur l'hommage de son amour filial et de son respect.

Voilà pourquoi, le 18 du mois dernier, jour de la célébration du cinquantième anniversaire de l'ordination de Mgr. T. Cooke, Trois-Rivières avait pavoisé ses maisons et orné ses rues de sapins et de guirlandes de fleurs. Tous les citoyens indistinctement—catholiques comme protestants—ont voulu contribuer, autant que possible, à rehausser l'éclat de cette fête qui demeurera, dans les fastes de la ville, l'un de ses plus grands et plus beaux jours.

La vaste Cathédrale était remplie, dit *l'Ére Nouvelle*, dans un remarquable compte-rendu de cette imposante cérémonie.

"Parée de ses plus beaux ornements, ornée surtout de l'assistance distinguée qu'elle contenait, ses formes si régulières et si dégagées paraissent prendre plus d'ampleur, et revêtaient un air de majesté et de grandeur inaccoutumée, digne de cette circonstance extraordinaire. A l'extrémité d'une mer de têtes, se voyait, au-dessus de la table sainte et dans le bas chœur, une ligne transversale d'hommes, revêtus de larges manteaux noirs : c'était tout le Barreau de la ville en uniforme. On y remarquait son Honneur, le juge Polette, l'Honorable Turcoite, et le Protonotaire. Au milieu de cette ligne, s'élevait, comme une colonne, un magni-

fique pain béni d'une douzaine d'étages, orné de cierges et d'étendards. A droite, à l'entrée du chœur s'offrait tout d'abord aux regards notre vénérable Evêque, le digne sujet de la fête, vieillard à chevelure toute blanche, debout sur son trône, environné de ses nombreux assistants et officiers, comme un prince au milieu de sa cour.

Les Diares d'honneur étaient MM. Baile, directeur du grand séminaire de Montréal, et J. Désaulniers, supérieur du collège de St. Hyacinthe ; le Diacre d'office, M. T. Caron, V. G. supérieur du séminaire de Nicolet, le Sous-Diacre M. Bardou, du diocèse de Hamilton, et le prêtre-assistant, M. le G. V. Tacheveau, Recteur de l'Université Laval, supérieur du séminaire de Québec. A la suite, dans les stalles du côté de l'épître, venaient Mgr. C. F. Baillargeon, évêque de Tloa, Administrateur de l'archidiocèse de Québec, Mgr. Farrell, évêque de Hamilton, M. Lynch, évêque de Toronto. A l'opposite, du côté de l'évangile, se trouvaient Mgr. I. Bourget, évêque de Montréal, Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa, Mgr. Laroque, évêque de St. Hyacinthe, Mgr. Horan, évêque de Kingston. Quel beau coup d'œil présentaient les figures vénérables de ces Princes de l'Église ! Quelle dignité, quelle grandeur dans leurs actes ! Le reste du chœur était rempli de prêtres, qui se tenaient jusque près le sanctuaire, sur cinq lignes parallèles, de chaque côté. Parmi ce nombreux clergé on remarquait un bon nombre de prêtres vénérables, à cheveux blancs, venus des diocèses voisins, et dont nous ne connaissons pas les noms. Mais il était facile de comprendre que c'était là spécialement la fête de vieillesse.

"On reconnaissait aussi, au milieu des autres, tous les vétérans du diocèse de Trois-Rivières qui étaient accourus, avec une foule d'autres, et même avec des missionnaires très-reculés des townships de l'Est, pour rendre leurs hommages à leur digne et bien-aimé Chef, et le féliciter sur son long apostolat. Le nombre total dépassait quatrevingt-dix ; et sans doute, on en aurait compté un plus grand nombre encore, si les chemins n'eussent pas été dans un état horrible, et pour ainsi dire impraticable.

"La Grand'Messe a été chantée par Mgr. de Trois-Rivières, avec toute la pompe en usage dans les offices pontificaux. Sa Grandeur avait la voix ferme et forte comme dans les premiers jours de son pontificat : elle a paru, malgré son grand âge, bien supporter les fatigues de la cérémonie."

Ce fut Mgr. de Tloa qui prononça le sermon de circonstance. Il avait pris pour texte : "*Omnis pontifex, ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis.*"

Ce sermon éloquent, débité par Sa Grandeur d'une manière solennelle, a vivement impressionné tout le monde.

Pendant la messe, un chœur de citoyens et d'élèves appartenant aux divers collèges du Diocèse, a chanté, avec un accord magnifique, différents morceaux sacrés du plus bel effet.

Après le *Te Deum* qui termina la cérémonie, Mgr. de Trois-Rivières retourna à l'Évêché où il reçut les adresses de félicitation du Barreau, de la Corporation de la Ville et des Protestants.

dioux. Mgr. T. Cook fut sacré évêque dans le mois d'octobre 1852.

Il est digne de remarque, dit la *Minerve*, que la plupart des Evêques du Canada, ont de tout temps, atteint un âge avancé. Mgr. de Laval, premier évêque de Québec, a été sacré à Paris le 23 septembre 1645, et est mort le 6 mai 1708, après avoir exercé le saint ministère pendant 63 ans et 7 mois.

Mgr. de St. Vallier, deuxième évêque de Québec, avait plus de 50 ans de prêtrise lorsqu'il mourut à l'âge de 74 ans.

Mgr. Duplessis de Mornay, troisième évêque, mourut à l'âge de 78 ans, et Mgr. Dosquet, quatrième évêque, à l'âge de 86, après avoir occupé le siège épiscopal pendant 52 ans.

Le 7e évêque, Mgr. Briand, mourut âgé de 79 ans et 5 mois.

Le 8e, Mgr. Mariacheau d'Esgly, a vu le 53e anniversaire de son entrée dans les ordres sacrés, et Mgr. Panet, 12e évêque, son 55e anniversaire.

Mgr. Turgeon, Archevêque actuel, est aussi entré dans sa 55e année de prêtrise.

Ainsi donc, sur quatorze évêques, qui ont rempli le siège épiscopal ou archiepiscopal de Québec, huit ont assez vécu pour voir leur 50e anniversaire d'ordination.

De plus, Mgr. McDonnell, premier évêque de Kingston, avait 52 ans et 11 mois de prêtrise, lorsqu'il mourut le 13 janvier 1840.

Sa Grandeur répondit à toutes ces adresses.

Heureux le Pontife qui a su s'entourer ainsi de l'amour et du respect, non seulement de ses propres ouailles, mais aussi de nos frères séparés.

Plus heureux encore la ville qui a le bonheur de posséder, dans ses murs, un tel Pontife si vénérable et si digne de vénération ! Veuille le Ciel nous le conserver encore de longues années, car sa présence au milieu de nous ne peut être qu'une source d'abondantes bénédictions pour le Diocèse des Trois-Rivières et pour tout le pays.

*Adresse des Membres du Barreau des Trois-Rivières, à sa Grandeur Mgr. Thomas Cooke, 1<sup>er</sup> Evêque des Trois-Rivières.*

MONSIEUR,

Le Barreau de votre ville épiscopale, est heureux d'avoir, en ce jour, l'occasion de vous féliciter sur l'avènement de votre cinquantième année de sacerdoce et de votre douzième année d'épiscopat.

Personne plus que nous, Monseigneur, ne prend part à la fête dont vous, êtes aujourd'hui l'objet, car nous savons apprécier les bienfaits de tous genres dont vous avez comblé votre épiscopat, et que vous avez prodigués plus particulièrement à cette ville, pendant les trente années de prêtre que vous avez passées au milieu de nous.

Combien d'entre nous, Monseigneur, dont vous avez été le pasteur et le guide depuis leur naissance !

La plupart des catholiques de cette ville ont reçu le baptême de vos mains, ou sous votre administration, et ont grandi sous vos yeux, sous votre direction paternelle.

Combien de nos concitoyens ont été assistés de vos soins sur leur lit de mort !

Combien de veuves consolées, combien d'orphelins soulagés, par les soins assidus de Votre Grandeur !

Et pourrions-nous ici, entre mille autres bienfaits, passer sous silence le beau temple dont vous avez doté notre ville au prix de tant de sacrifices ?

Oui, Monseigneur, — c'est avec la plus grande joie, que nous nous associons aujourd'hui à votre clergé et aux citoyens de cette ville, pour vous exprimer notre profond respect et notre éternelle reconnaissance.

Nous remercions sincèrement le Ciel, de vous avoir conservé au milieu de nous jusqu'à ce jour mémorable. Puisse-t-il conserver encore longtemps, celui que nous aimons et respectons comme un père ; celui qui nous est si cher, à titre de premier Evêque et à titre de Pasteur !

A. POLETTE, JUGE C. S.  
J. E. TERCOTTE, C. R.  
ED. BARNARD, P. C. S.  
A. D. BENDY.  
E. M. HART.  
BOUCHER DE NIVERVILLE.  
J. N. BUREAU.  
P. A. BOUDREAULT.  
A. L. DESAULNIERS.  
N. A. DUBERGIL.  
A. B. CRESSÉ.  
J. M. DESILETS.

S. G. BOURDAGES.  
L. U. A. GENEST.  
SÉVÈRE DUMOULIN.  
L. J. O. BRUNELLE.  
N. A. DESNOUCOURT.  
J. B. O. DUMONT.  
C. B. GENEST.  
P. E. PANNETON.  
J. B. L. HOULD.  
I. G. A. FRIGON.  
F. X. GUILLET.  
H. G. MAILLOT.

Trois-Rivières, 18 Octobre 1864.

*Réponse de Mgr. Cooke aux Membres du Barreau des Trois-Rivières.*

Messieurs,

C'est avec une satisfaction bien vive et bien sincère que je reçois, en ce moment, l'expression bienveillante de vos sentiments de reconnaissance et de respect.

Vous me félicitez de l'avènement de ma cinquantième année de prêtre et de ma douzième d'épiscopat. C'est sans doute un grand bienfait de la Divine Providence qu'une aussi longue carrière, et s'il y a lieu pour moi d'en bénir et remercier le Seigneur, il n'en est pas moins vrai que j'y trouve en même temps un juste sujet de crainte.

Vous relevez et étalez avec complaisance le peu de bien que

j'ai pu faire au milieu de vous, et dans ce diocèse, en ma double qualité de Curé et d'Evêque. Oh ! sans doute que c'est un ministère bien consolant que celui de recevoir l'enfant à son entrée dans la vie et de l'élever à la sublime dignité d'enfant de Dieu, d'allumer et de faire briller aux yeux de cette jeune âme le flambeau de la foi, de lui donner ensuite le double aliment de l'intelligence et du cœur dans le Pain Eucharistique et les instructions préparatoires, et après l'avoir dirigé dans les sentiers glissants de la jeunesse, de bénir son union un jour où Dieu l'a appelé à prendre son rang dans la société, de consoler les malades, les encourager et les aider à franchir heureusement le redoutable passage du temps à l'éternité ! Voilà bien, en peu de mots, le ministère sublime que la Divine Providence m'a chargé de remplir au milieu de vous pendant de nombreuses années. Vous voulez bien aujourd'hui me féliciter de la fidélité avec laquelle vous aimez à écrire que je m'en suis acquitté ; cependant je le répète, si vous y trouvez un sujet d'éloge, je n'y vois qu'un trop juste sujet de crainte.

Mais je dois, en cette circonstance, vous rendre le témoignage que vous m'avez rendu facile la tâche que le Seigneur m'avait imposée, par le respect et la docilité que j'ai rencontrés constamment dans cette paroisse.

Je dois avouer que, pendant mes douze années d'épiscopat, la Providence a répandu ses plus abondantes bénédictions sur ce diocèse, pui que son clergé et le nombre de ses paroisses a presque doublé dans ce court espace de temps. Mais après Dieu, à qui en revient la gloire et le principal mérite ? N'est-ce pas au zèle constant de ce digne clergé que vous voyez en ce moment, réuni en si grand nombre autour de moi, et à son dévouement à toute épreuve qui ne lui a jamais permis de reculer devant aucun sacrifice réclamé par la Religion ou la Patrie.

Je m'estime heureux de pouvoir en cette circonstance lui rendre ce témoignage : jamais il n'a reculé devant les privations de toutes sortes qui l'attendent dans les nouveaux établissements, ni même devant les amers ennuis des missions lointaines. Toi jours je l'ai trouvé prêt à s'enfoncer dans les forêts avec les pionniers de la colonisation pour les soutenir dans leur dur labeur, les encourager et les conseiller dans les moments d'épreuve, et leur donner l'assurance qu'au lit de la mort les consolations de la Religion ne leur feraient pas défaut. Et la cause de l'éducation ! vous le savez, Messieurs, ils l'ont servie avec autant de zèle que celle de la colonisation.

Eh bien ! Messieurs, voilà, en peu de mots, le secret du développement remarquable que ce Diocèse a pris en si peu de temps.

Quant au magnifique temple dont vous parlez, il demeurera là, j'en ai la confiance, pendant des siècles, pour redire aux générations à venir, la générosité et l'esprit de sacrifice de ce même clergé et des fidèles de cette cité et de ce Diocèse.

Merci, Messieurs, de votre bienveillante adresse, merci de vos bons souhaits, pour l'avenir ; et j'ai la confiance que vos ferventes prières feront dominer dans mon cœur le sentiment de la confiance sur celui de la crainte.

*Adresse des Officiers Municipaux des Trois-Rivières, à sa Grandeur, Mgr. Thomas Cooke, Evêque des Trois-Rivières, &c., &c., &c.*

MONSIEUR,

Permettez aux Officiers Municipaux de votre ville épiscopale, tant pour eux que pour leurs concitoyens, de venir à la suite des premiers dignitaires de l'Eglise et de votre nombreux clergé, pour vous féliciter à l'occasion du demi siècle de Sacerdoce que vous avez si bien rempli au service du Roi des peuples et des nations, et aussi à l'occasion de l'anniversaire de la douzième année de vos utiles travaux comme premier Evêque de ce Diocèse.

Mandataires des intérêts temporels de nos concitoyens, nous avons toujours senti fortement qu'à moins que Dieu ne défende lui-même une Cité, c'est en vain que veilleront ses gardiens.

De même, Monseigneur, avons-nous toujours senti fortement combien nous devons apprécier, tout ce que, par votre zèle incessant, votre sollicitude et vos généreux sacrifices de toutes sortes, vous avez accompli pour la paix, la prospérité et le bonheur des habitants des Trois-Rivières, pendant les trente

années de votre ministère au milieu de nous, spécialement pendant les douze années de votre épiscopat.

Par votre dévouement à nos intérêts spirituels, et votre courage au-dessus de tout obstacle, vous avez élevé au sein de notre ville un temple qui en fera toujours l'orgueil, et plus tard, quand notre cité, suivant l'exemple de ses sœurs, s'agrandira par de beaux et majestueux édifices, on se souviendra avec bonheur, que notre premier Evêque a été le premier ouvrier de cette nouvelle prospérité.

Vous avez compris que notre ville n'était que la tête du Diocèse confié à vos soins vigilants, et que dans nos fertiles forêts, qui se trouvaient sur tous les points de votre diocèse, il y avait là des membres vigoureux à activer.

Aussitôt, vous avez travaillé activement à la Colonisation, et vous avez envoyé de nouveaux ouvriers à la vigne du Seigneur;—et, là, où naguère on ne trouvait que des forêts solitaires, on rencontre aujourd'hui des populations heureuses. que l'on voit accourir en foule au son gai de la cloche de leur nouvelle église bénite par vos mains, comme vous avez béni et encouragé les travaux de ces nouveaux colons.

Merci, Monseigneur, mille fois merci, pour tant de bons exemples dans l'œuvre du bien et de la prospérité.

Puissez-vous longtemps vivre encore au milieu de nous, pour en éloigner toutes dissensions, et continuer à accroître votre prospérité et notre bonheur!

Puisse le Ciel nous conserver longtemps encore celui qui nous est si cher, et comme premier Prélat, et comme citoyen!

BOUCHER DE NIVERLIEUX, Maire.

T. E. NORMAND.

SÉVERIN DUMOULIN.

PIERRE GILLETTE.

J. G. H. CRAIG.

F. BELLEFECILLE.

J. M. DÉSAINTS.

J. N. GÉDIN.

Trois-Rivières, 19 Octobre 1864.

### Réponse de Mgr. Cooke à Son honneur le Maire, et aux Messieurs les Conseillers de la Cité des Trois-Rivières.

Messieurs,

L'adresse si bienveillante, je dirai, même flatteuse, que vous m'avez présentée en cette circonstance du cinquantième anniversaire de mon ordination au Sacerdoce, et du dixième anniversaire de ma Consécration épiscopale, me touche bien vivement; je l'accueille avec plaisir, et vous prie d'en agréer mes meilleurs remerciements.

Cinq cents ans employés au Service du Roi des Nations, voilà certes un beau titre à la munificence de ce Roi par excellence, dont vous aimez en ce jour, à ne regarder que la bonté et la générosité. Mais, Messieurs, en ce jour plus qu'en tout autre, je regarde en arrière, et en quelques instants j'ai parcouru la pensée cette longue carrière d'un demi-siècle, et faut-il vous le dire? au lieu d'y trouver un point d'appui pour réclamer une récompense, je n'y trouve hélas! que trop de motif de crainte, en me rappelant cette parole terrible de nos livres saints: "Judicium durissimum his qui prevaria." Le jugement le plus rigoureux attend ceux qui sont constitués en autorité. Je me sens surtout pressé de recourir à la miséricorde de notre commun maître.

Vous me dites, Messieurs, que c'est en vain que les Gardiens veilleront à la sûreté de la cité, si le Seigneur lui-même ne la garde. Ah! Messieurs, je suis heureux de vous entendre en ce moment, proclamer cette vérité d'une si grande portée civile et sociale. Vous que la divine Providence a constitués les Gardiens et les Protecteurs de Notre Cité. Oui, votre vigilance éclairée et soutenue par la sagesse et l'appui de la vigilance divine, procurera certainement la tranquillité, la prospérité et le salut de cette Cité. C'est ainsi que j'ai toujours compris la mission du Prêtre et de l'Evêque dans le monde. Il n'est pas seulement l'homme chargé de travailler à la Sanctification de l'âme de chacun, individuellement, mais il est encore cette sentinelle chargée, au nom et de la part de Dieu, d'exercer cette vigilance et cette garde sans laquelle on ne peut ni édifier, ni conserver, ni sauver la cité et la société. Il m'est donc extrêmement agréable, Messieurs, d'avoir à vous rendre ce témoignage, aujourd'hui, que j'ai toujours trouvé dans vous et dans vos Prédécesseurs en office, des hommes qui ont veillé à la garde et au salut de la Cité, d'après ce grand principe de notre Sainte-Religion, et qui m'ont grandement facilité l'accomplissement de cette partie si importante du ministère redoutable, confié à mes faibles mains.

Le développement si remarquable que vous vous plaisez à signaler dans nos Cantons, naguère encore si solitaires, n'est dû qu'à l'application de ce grand principe. La religion est la pierre d'assise de toute organisation sociale, aussi l'homme social par excellence est-il le Prêtre. En conséquence mon attention constante a été de la diriger vers ces courageux colons qui affrontaient les fatigues et les dures privations qu'impose le défrichement de nos immenses forêts. Toujours la croix plantée par le prêtre a été pour eux le signal du ralliement, le principe d'organisation civile, et le signe du Salut social autant que du Salut éternel. Le zèle à toute épreuve des dignes prêtres de ce diocèse les ayant toujours contents dans l'accomplissement de ce pénible ministère, j'ai pu procurer à tous les nouveaux établissements ce secours indispensable à leur prospérité. Voilà, Messieurs, le secret de ce développement si consolant pour notre bien aimée patrie, que vous vous plaisez à signaler en m'en attribuant le principal mérite.

Quant au monument qui s'est élevé au milieu de votre cité, vous savez, aussi bien que moi, à qui nous en sommes redevables. J'ai la douce confiance que la Divine Providence le conservera pendant de bien longues années, pour redire à ceux qui viendront après nous et votre générosité, et celle de vos concitoyens, la générosité et l'esprit de sacrifice de notre bien aimé clergé, et de tous les fidèles de ce diocèse.

Encore une fois, Messieurs, mille remerciements pour votre bienveillante adresse, et les bons souhaits que vous me faites pour ma conservation et mon bonheur.

Adresse de la population Protestante des Trois-Rivières, à Son Grandeur le Très-Révérénd Thomas Cooke, D. D., Evêque de Trois-Rivières.

Nous les habitants Protestants de la cité de Trois-Rivières, apprenant que nos concitoyens, dont vous êtes le Pasteur, ont célébré ce jour comme un jubilé, en l'honneur de la manière distinguée dont vous avez rempli vos devoirs épiscopaux depuis nombre d'années, ayant apprécié votre conduite depuis une longue période, durant laquelle vous avez acquis, non seulement l'amour de vos propres ouailles, mais encore le respect de tous les autres chrétiens de ce diocèse—nous désirons donc vous offrir nos félicitations et vous remercier de votre fervent désir, que vous puissiez jouir encore longtemps des bienfaits de cette vie, puis du bonheur éternel dans l'autre.

A. I. G. Ogden, Eccl., et autres membres respectables de la communauté Protestante, de Trois-Rivières.

Réponse de Mgr. Cooke aux Protestants des Trois-Rivières.

Parmi les solennités imposantes de ce jour, vos félicitations amicales, votre attention délicate envers un ancien ami, vos désirs fervents pour mon bonheur présent et futur, vont pour beaucoup contribuer aux sentiments de gratitude dont mon cœur déborde en ce moment;—La bonté dont vous m'entourez mérite toute la reconnaissance que je veux vous exprimer avec la plus grande satisfaction.

Soyez toujours heureux de même que vos bien-aimés familles et vos amis, et recevez mes mille fois remerciements pour votre bonne et aimable adresse.—Ere Nouvelle.

## THEATRE.

(Suite.)

On avait dit: les Pères de l'Eglise ne blâment pas tous, les spectacles. Bossuet répond: "C'est les lire (les Pères) trop négligemment que d'assurer qu'ils ne blâment, dans les spectacles de leur temps, que l'idolâtrie et les scandaleuses et manifestes impudicités. C'est être trop sourd à la vérité, de ne pas sentir que leurs raisons portent plus loin. Ils blâment, dans les jeux et dans les théâtres, l'innocence, la prodigieuse dissipation, le trouble, la commotion de l'esprit, peu convenable à un chrétien dont le cœur est le sanctuaire

de la paix; ils y blâment les passions excitées, la vanité, la parure, les grands ornements, qu'ils mettent au rang des pompes que nous avons abjurées par le baptême, le désir de voir et d'être vu, la malheureuse rencontre des yeux qui se cherchent les uns les autres; la trop grande occupation à des choses vaines, les éclats de rire, qui font oublier et la présence de Dieu, et le compte qu'il lui faut rendre de ses moindres actions et de ses moindres paroles, et enfin, tout le sérieux de la vie chrétienne. Dites que les Pères ne blâment pas toutes ces choses, et tout cet amas de périls que les théâtres réunissent: dites qu'ils n'y blâment pas même les choses honnêtes qui enveloppent le mal et lui servent d'introduction: dites que St. Augustin n'a pas déploré, dans les *comédies*, ce jeu des passions et l'expression contagieuse de nos maladies, et ses larmes que nous arrache l'image de nos passions si vivement réveillées, et toute cette illusion qu'il appelle une misérable folie."

Qu'ont dit à ce sujet, les principaux philosophes de l'antiquité? "Nous ne recevons, dit Platon, ni la tragédie, ni la comédie dans notre ville". L'art même qui formait un comédien à faire tant de différents personnages lui paraissait (à Platon) introduire dans la vie humaine un caractère de légèreté indigne d'un homme, et directement opposé à la simplicité des mœurs. Quand il venait à considérer que ces personnages, qu'on représentait sur les théâtres, étaient la plupart ou bas ou même vicieux, il y trouvait encore plus de mal et plus de péril pour les comédiens, et il craignait que "l'imitation ne les amenât insensiblement à la chose même. C'était saper le théâtre par le fondement, et lui ôter jusqu'aux acteurs, loin de lui laisser des spectateurs oisifs. La raison de ce philosophe était qu'en contrefaisant ou en imitant quelque chose, on en prenait l'esprit et le naturel: on devenait esclave avec un esclave; vicieux, avec un homme vicieux; et surtout en représentant les passions, il fallait former au dedans celles dont on voulait porter au dehors l'expression et le caractère. Le spectateur entraînait aussi dans le même esprit: il louait et admirait un comédien qui lui causait ces émotions; ce qui, continue-t-il, n'est autre chose que "d'arroser de mauvaises herbes qu'il fallait laisser entièrement dessécher." Ainsi, tout l'appareil du théâtre ne tend qu'à faire des hommes passionnés et à fortifier "cette partie brute et déraisonnable" qui est la source de toutes nos faiblesses. Il concluait donc à rejeter tout ce genre "de poésie voluptueuse, qui, disait-il, est capable seule de corrompre les gens de bien."

On rejette en partie sur les libertés et les indécences de l'ancien théâtre, les invectives des Pères contre les représentations et les jeux scéniques. On se trompe, si on veut parler de la tragédie; car ce qui nous reste des anciens payens de ce genre là, (j'en rougis pour les chrétiens) est si fort au dessus de nous en gravité et en sagesse, que notre théâtre n'en a pu soutenir la simplicité. (Les anciens n'admettaient point l'amour dans la tragédie.) Ils renvoyaient à la comédie une passion (l'amour) qui ne pouvait soutenir la sublimité et la grandeur du tragique; et toutefois, ce tragique, si sérieux parmi eux, était rejeté par leurs philosophes. Platon ne pouvait souffrir les lamentations des théâtres, qui excitaient, disait-il, et flattaient en nous cette partie faible et plaintive qui s'épanche en gémissements et en pleurs. Et la raison qu'il en rend, c'est qu'il n'y a rien

sur la terre ni dans les choses humaines, dont la perte mérite d'être déplorée avec tant de larmes. Il ne trouve pas moins mauvais qu'on flatte cette autre partie plus emportée de notre âme, où règnent l'indignation et la colère; car on la fait trop émue pour de légers sujets. La tragédie a donc tort, et donne au genre humain de mauvais exemples, lorsqu'elle introduit les hommes et même les héros ou affligés ou en colère pour des biens ou des maux aussi vains que sont ceux de cette vie; n'y ayant rien, poursuit-il, qui doive véritablement toucher les âmes, dont la nature est immortelle, que ce qui les regarde dans tous leurs états, c'est-à-dire dans tous les siècles qu'elles ont à parcourir. Voilà ce que dit celui qui n'avait pas ouï les saintes promesses de la vie future, et ne connaissait les biens éternels que par des soupçons ou par des idées confuses: et néanmoins il ne souffre pas que la tragédie fasse paraître les hommes ou *heureux ou malheureux* par des biens ou des maux sensibles "tout cela, dit-il, n'est que corruption!" et les chrétiens ne comprendront pas combien ces émotions sont contraires à la vertu!

La comédie n'est pas mieux traitée par Platon que la tragédie..... Le plaisant de l'un et le sérieux de l'autre sont également proscrits de sa république, comme incapables d'*entretenir et d'augmenter* ce qu'il y a en nous de déraisonnable. D'ailleurs les pièces comiques étant occupées des folies et des passions de la jeunesse, il y avait une raison particulière de les rejeter; "de peur, disait-il, qu'on ne tombât dans l'amour vulgaire:" c'est-à-dire, comme il l'expliquait, dans celui des corps, qu'il oppose perpétuellement à l'amour de la vertu et de la vertu. Enfin aucune représentation ne plaisait à ce philosophe, parce qu'il n'y en avait point, qui n'excitât ou la colère, ou l'amour, ou quelque autre passion.

Au reste, les pièces dramatiques des anciens, qu'on veut faire plus licencieuses que les nôtres, et qui l'étaient en effet jusqu'aux derniers excès dans le comique, étaient exemptes du moins de cette indécence qu'on voit parmi nous, d'introduire des femmes sur le théâtre. *Les payens mêmes craignaient qu'un sexe consacré à la pudicitie ne devait pas ainsi se livrer au public, et que c'était là une espèce de prostitution."*

Quoiqu'Aristote, son disciple, aimât à le contredire, et qu'une philosophie plus accommodante lui ait fait attribuer à la tragédie une manière, qu'il n'explique pas, de purifier les passions en les excitant (du moins la pitié et la crainte et non pas l'amour,) il ne laisse pas de trouver dans le théâtre quelque chose de si dangereux, qu'il n'y admet pas la jeunesse pour y voir ni les comédiens, ni même les tragédies, quoiqu'elles fussent aussi sérieuses qu'on le vient de voir; *parce qu'il faut craindre, dit-il, les premières impressions d'un âge tendre que les sujets tragiques auraient trop ému.*

Voilà donc toute espèce de théâtre proscrite par Platon; tout amour banni des tragédies, et tout le sexe éloigné de la scène par les Anciens; et tout spectacle théâtral interdit à la jeunesse par Aristote. Qu'en dira-t-on? Ces honnêtes gens d'anciens, avaient, quoique payens, des principes de morale plus sévères que Molière, Auguste Vérité, et la masse des mondains modernes! Qu'ils étaient loin de regarder le théâtre comme une source d'instruction et de moralité pour la jeunesse!!

Quelques femmes perdues de réputation ont osé dans les temps modernes monter sur la scène, et longtemps le métier de comédiens a été voué à l'opprobre. Enfin

Voltaire est venu. Cet homme dont le nom rappelle tant de hontes et qui était, à cause de sa profonde corruption, l'image et l'idole de son siècle, a travaillé le premier à révolutionner l'opinion sur le compte des acteurs. Se moquant, selon sa coutume, des idées reçues qui interdisaient la scène aux gens respectables, il fit imprimer en tête de ses tragédies "des vers galants sur les beaux yeux des actrices et des compliments sur les talents et les vertus des acteurs." Voltaire a triomphé : plusieurs hommes, voir même plusieurs gouvernements ont traité les plaisirs du théâtre avec autant d'importance et de gravité que les devoirs. De nos jours on donne de l'encens en profusion aux actrices. Plusieurs mêmes sont allés plus loin. C'est ainsi qu'un lettré voltairien, à Paris, est allé, ces années dernières, se battre en duel et se faire tuer, après avoir légué, dans son testament fait *ad hoc*, une assez ronde somme à une jeune actrice dont les beaux yeux l'avaient séduit. Le même Voltaire a donc eu raison de proclamer l'immoralité du théâtre, "avec un ricainement de singe, dit Veullot, que lui inspirent tous les triomphes du mal." "Bien en prit, dit-il, au grand Corneille de ne s'être point borné dans son *Polyeucte* à faire casser les statues de Jupiter par les néophytes, et si Zaïre n'avait été que convertie, elle aurait peu intéressé, mais elle est amoureuse, voilà ce qui a fait sa fortune." Telle est la condition du succès du théâtre, surtout de nos jours.

De *Polyeucte* la belle âme  
Aurait faiblement attendri ;  
Et les vers chrétiens qu'il déclame  
Seraient tombés dans le décri,  
N'eût été l'amour de sa femme  
Pour ce payen son favori,  
Qui méritait bien mieux sa flamme  
Que son bon dévot de mari.

(Préface de *Zaïre*.)

La conséquence de tout ce qui précède, c'est que si "le théâtre corrige les *mœurs*, comme l'a dit avec tant de sens, M. de Bonald, il corrompt les mœurs ;" c'est que "les spectacles étant la grande plaie des mœurs publiques, en Europe, suivant le même penseur, une nation devrait se les interdire, si elle voulait s'élever à une haute perfection."

En effet la perte des mœurs amène bien d'autres pertes. Le désordre dans les mœurs de l'individu, le sème dans la famille, puis dans la société et dans l'État : c'est l'introduction nécessaire des séditions et des perturbations sociales. C'est ainsi qu'on a vu le théâtre, en France, prêcher d'abord la licence dans les mœurs, puis la sédition, et enfin la servitude.

Ces raisons morales, sociales et nationales devraient donc éloigner le théâtre de notre jeune pays. Contentons-nous d'emprunter aux vieilles sociétés européennes ce qu'elles ont de bon : laissons-leur ce qu'elles ont de mauvais, leurs spectacles, par exemple, leurs livres et leurs journaux impies. Nous ne sommes pas encore heureusement aussi avancés qu'en Europe, où le plaisir du théâtre est une plaie incurable. Là, "deux sortes de gens s'évertuent à démontrer l'utilité morale du théâtre : quelques gens d'esprit qui ne croient rien ; beaucoup de gens crédules qui ne comprennent rien, mais qu'un instinct victorieux attache à tout ce qui est faux et mauvais. Les uns et les autres bravent également toute dialectique, toute expérience, toute autorité. Il y en a une troisième catégorie : ce sont les philosophes et les politiques, qui

avoueront volontiers que le goût du théâtre est un mal ; mais c'est un mal agréable, ils l'érigent en mal nécessaire. Ils établissent une censure pour mettre le gouvernement, quelquefois un peu la religion, à couvert des brocards de la scène, et ils laissent aux mœurs le soin de se tirer d'affaire comme elles pourront. Ces trois partis forment à peu près tout le monde ; la chaire de la morale comique est donc bien gardée. N'essayons point de l'abattre. Lorsqu'on a dit le mot : qui peut aider la droite raison à s'affranchir des erreurs qui l'ont prévenue, il faut savoir reconnaître la puissance de la mauvaise foi, de la sottise et de l'habitude. Elles ne lâcheront point leur part, c'est la part du feu, hélas ! et celle du lion." (Ls. Veullot.)

En Bas-Canada, les trois catégories d'hommes que viennent de nous être signalées, *ne forment pas la part du feu et du lion*. La majorité n'a pas encore secoué le joug de la raison et de la Religion, pour écouter l'incrédulité, la mauvaise foi et la sottise. Puisse-t-elle résister longtemps à ces mauvaises conseils !

Que pensait M. de Bonald sur le théâtre ! Envisageant seulement le côté social de la question, il s'exprime ainsi : "C'est peut-être à la fréquentation de spectacles frivoles ou licencieux qu'on pourrait attribuer l'infériorité de la populace des grandes cités, comparée au peuple des campagnes dans les provinces reculées, sous le rapport de la raison, du bon sens, même de l'industrie. Le caractère et les habitudes de la populace, dans quelques grandes villes, paraissent en effet un composé des deux rôles qui attirent presque uniquement son attention, et dont toutes les pièces des petits théâtres lui offrent le modèle, les valets et les niais. C'est, d'un côté, une grande adresse à mal faire, une étonnante fécondité d'invention pour tromper, pour surfaire, pour duper, pour dire des injures ; de l'autre, une profonde ignorance, une merveilleuse facilité à s'étonner de tout, à tout croire, à tout applaudir, à se prêter à tous les changements ; double disposition qui fait les vauriens et les *baduits*, si communs dans les grandes villes, et qui rend les uns et les autres des instruments de révolution si actifs et si aveugles.

Au contraire, partout où le peuple, laissé à son bon sens naturel, et nourri des réalités, n'a pas même d'idées des dangereuses fictions du théâtre, il est en général grave, judicieux, tout à fait étranger aux amusements frivoles, occupé de sa famille, de ses devoirs, de ses affaires, là surtout où la pratique de l'agriculture ouvre son esprit, en même temps qu'elle développe ses forces. Ainsi, il résistera aux changements, et détestera les révolutions. Il aura sur des choses qui semblent passer sa portée des idées justes, qu'il exprimera souvent d'une manière énergique ; et il puisera dans les habitudes de la vie domestique et agricole, des notions exactes sur la société, et une manière vraie de penser et de sentir qu'il appliquera très à propos aux affaires mêmes politiques.

Aussi, lorsqu'on réfléchit à tout ce que le spectacle présente au peuple d'idées fausses, de sentiments mal réglés, quelquefois d'actions répréhensibles, d'astuces, de fourberies, d'intrigues, des passions, de mépris pour l'autorité de l'âge, pour le pouvoir des pères ; ou si on réfléchit seulement à tout ce qu'il puise dans ces amusements frivoles et si entraînants, de dégoût pour une instruction solide, et les devoirs ou les occupations de la vie domestique, on est toujours étonné que la classe

éclairée, riche, et partout si peu nombreuse, voit sans alarme une populace forte de sa multitude, de son ignorance, de ses passions, de ses habitudes dures et grossières, s'enivrer de pareilles leçons, quelquefois même apprendre au théâtre à mépriser les rangs élevés de la société, et savourer la comparaison dangereuse et toujours partielle des vices des grands et des vertus des petits. Certes, nos pères étaient mieux avisés, lorsqu'ils ne montraient au peuple que des *mystères*.....

Peut-être il eut mieux valu montrer au peuple la *Passion* de Jésus-Christ, que les *passions* des hommes, quelquefois même que leurs vertus, dont il prend l'exemple à contre-sens. Vous lui montrerez un riche bienfaisant, et il taxera de dureté tous les riches qu'il ne croira pas aussi généreux, ou qui ne le seront jamais assez au gré de sa cupidité. Vous mettrez sous ses yeux des exemples d'indulgence, et il prendra en haine la sévérité la plus nécessaire. Si vous lui offrez le *spectacle* des égarements et des folles amours de la jeunesse, tenez-vous pour assuré qu'il prendra parti contre la fermeté des pères, et les *Lazzi* d'un valet fripon et ivrogne, ou les conseils faciles d'une complaisante, se graveront bien plus avant dans sa mémoire, que les graves raisonnements et les maximes de morale de votre *Ariste*. Peut-être ne faudrait-il jamais assembler les hommes qu'à l'église et sous les armes, parce que là, sous les yeux du pouvoir, et réunis pour les plus grands devoirs de la société politique et religieuse, loin de communiquer les uns aux autres leurs vices, ils se donnent mutuellement l'exemple des vertus et ne font qu'écouter et obéir. Partout ailleurs les hommes assemblés fermentent comme les matières entassées, et l'on est affligé pour l'humanité de voir qu'une assemblée est presque toujours l'opposé d'une réunion, que les passions se combattent beaucoup plus que les sentiments ne s'accordent, et qu'il y a dans toute assemblée populaire moins de raison à proportion qu'il y a plus d'êtres raisonnables.

Les gouvernements de l'antiquité payenne (les Romains surtout) réduisaient tous les devoirs de l'administration envers les peuples à deux choses, le pain et les spectacles, *panem et circenses*, et ils leur donnaient un pain qui souvent avait coûté bien des larmes, et des spectacles qui faisaient répandre bien du sang. Mais ils avaient leurs raisons; et comme on fait aux enfants, ils donnaient à manger au peuple, et lui montraient des choses curieuses pour le faire taire. La Religion Chrétienne, qui donne aux gouvernements une meilleure garantie de leur tranquillité, et aux hommes d'autres idées de leur dignité et de leurs devoirs, nous dit : "L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la vérité! Cherchez premièrement la vérité et la justice, et le reste viendra de lui-même."—Ainsi elle nous apprend que la vérité est le premier aliment de l'homme, et la vertu le premier moyen même de bien être physique, parce qu'un peuple vertueux est un peuple laborieux et tempérant, et qu'avec le travail et la modération, le pain même matériel ne saurait manquer; et qu'un peuple le gagne, et ne le ravit ni ne le mendie."

En voilà assez pour apprécier à leur juste valeur les idées d'*Auguste Vérité* sur le théâtre, et faire regretter qu'un journal qui passe pour un champion des bons principes, lui ait prêté ses colonnes pour les insérer.

S. TASSÉ *Père*.  
Curé de St. Rémi.

## Comment fut fondé Montréal.

### II.

(Suite.)

Le navire parti de Dieppe jeta le premier l'ancre devant Québec. Celui qui portait Mlle. Mance, le Père Laplace et douze hommes ayant éprouvé une déplorable série de calmes plats et de vents contraires, n'arriva que le 8 août 1641.

Aussitôt le débarquement de ces nouveaux colons, la plus grande joie se répandit parmi la population de cette malheureuse ville, si cruellement éprouvée, l'année précédente, par le terrible incendie dont nous avons parlé dans le récit précédent.

Il n'y avait alors, tant à Québec qu'aux Trois-Rivières, à Tadoussac et dans les autres postes occupés par la Compagnie des Cent Associés que *deux cents français* en tout, encore faut-il comprendre dans ce nombre, les femmes, les enfants, les religieuses et les missionnaires. (1)

La haute-ville comptait à peine quelques maisons, quatre ou cinq au plus—; la basse qui ne s'était pas encore relevée de ses ruines, présentait un aspect lamentable; enfin, comme le disait, douze ans plus tard, la sœur Bourgeoys lorsqu'elle débarqua en 1653 "tout était si pauvre que cela faisait pitié." (2)

Cet état d'abandon de la colonie française qui dura plusieurs années, provient en grande partie de la trop grande facilité avec laquelle la Compagnie des Cent Associés concéda à son intendant Jean de Lauson et à son fils François de Lauson, une immense étendue de territoire sous la condition expresse de faire passer des colons dans la Nouvelle-France. Mr. Jean de Lauson comme nous l'avons déjà dit, n'en fit passer aucun, et M. de Lauson fils imita l'exemple de son père. Tous deux se reposaient de ce soin sur la Grande Compagnie qui, de son côté, se reposait entièrement sur leurs efforts et leur esprit d'initiative pour la prompte colonisation du pays. Dieu veillait sans doute sur ces pauvres abandonnés, car, comme l'a très bien fait observer le Père Vimont, dans sa relation de 1640, cinquante Iroquois munis d'armes à feu, auraient pu faire quitter le pays aux deux cents Français établis alors en Canada. Ceci n'a plus rien d'étonnant, si l'on veut bien ne pas perdre de vue que cette petite population se trouvait éparpillée sur plusieurs points assez éloignés les uns des autres, et que les besoins de la traite exigeaient des colons les plus valides des voyages constants sur le fleuve, entreprise le plus souvent isolément et en canot, ce qui facilitait singulièrement une surprise de la part des sauvages et leur donnait l'avantage—dont ils ne surent heureusement pas profiter—de les massacrer en détail.

Cependant les ouvriers, arrivés sur le navire parti de Dieppe, s'étaient à peine remis des fatigues de leur longue et périlleuse traversée qu'ils commencèrent à bâtir, sur le bord du fleuve—à un endroit que leur indiqua Mr. de Montmagny—un magasin pour les provisions et une maison qui pût servir de logement pendant l'hiver, à toute la recrue destinée pour le Montréal, dans le cas

(1) Relation de 1641.

(2) Vie de la sœur Bourgeoys, Tom. I. pag. 71.

assez probable où elle se trouverait obligée d'hiverner à Québec.

L'ouvrage avançait assez rapidement, à la plus grande satisfaction de tout le monde, mais à peine eut-on appris de ces bons ouvriers, qu'aussitôt l'arrivée de Mr. de Maisonneuve, ils allaient gagner tous ensemble l'île de Montréal pour y fonder un établissement, que chacun se mit à crier à "la folle entreprise," tout comme on l'avait fait à Paris et dans la province; et ce fut à qui représenterait alors le mieux à ces braves gens, en employant les couleurs les plus sombres, qu'ils se feraient indubitablement massacrer jusqu'au dernier, avant même d'être arrivés au Montréal qui se trouvait encore à une énorme distance, loin de tout secours et au cœur des tribus Iroquoises les plus féroces et les plus redoutables.

Mlle. Mance elle-même ne put échapper au récit de ces horreurs. Dès qu'elle eut mis pied à terre, elle se vit circonvenue de toutes manières par les personnes les plus marquantes de la Colonie qui, toutes, lui témoignaient une tendre compassion et ne pouvaient s'empêcher d'admirer son grand courage, tout en la plaignant d'avance sur le triste sort qu'elle se préparait volontairement, en persistant à vouloir suivre la recrue de Mr. de Maisonneuve dans l'île de Montréal.

Le mérite de cette jeune Demoiselle, faible et délicate, dit M. l'abbé Faillon, ses rares qualités, sa politesse exquise, tout l'ensemble de sa personne inspirèrent pour elle un si vif intérêt qu'on lui fit toutes sortes d'instances pour la détourner d'un tel dessein, et on la pressait avec d'autant plus de fondement que ses services étaient nécessaires aux gens de M. de Maisonneuve, si l'on parvenait à la faire changer de résolution, tous les autres se verraient contraints de renoncer au projet d'aller au Montréal. Mais ni la crainte des Iroquois, ni les autres motifs qu'on lui alléguait, quelque bien fondés qu'ils fussent, ne purent rien sur son cœur et ne servirent qu'à la confirmer davantage dans sa généreuse résolution.

Tel était l'état des choses et la saison commençait à être avancée, lorsqu'arriva enfin — à la grande joie de Mlle. Mance et des autres colons — Mr. de Maisonneuve avec le reste de la recrue, sur le sort desquels on commençait à nourrir les plus vives inquiétudes.

M. de Maisonneuve raconta alors comment, après avoir navigué de conserve pendant huit jours avec le navire qui portait Mlle. Mance, un coup de vent furieux les avait séparés, et qu'une voie d'eau s'étant déclarée tout-à-coup, il avait été obligé — à son grand regret — d'aller relâcher en toute hâte dans le port le plus voisin. Après avoir réparé ses avaries, il avait repris la route du Canada; mais assailli de nouveau par une violente tempête, à la sortie du port, il s'était vu contraint d'y rentrer au plus vite. Bref, il avait été forcé de relâcher à trois reprises différentes, pour éviter un naufrage certain, et trois ou quatre de ses hommes — parmi lesquels se trouvait son chirurgien — effrayés sans doute de risques qu'ils avaient à courir sur un pareil navire, étaient restés à terre, ne voulant plus, disaient-ils, tenter Dieu même en partageant de nouveau les périls d'une expédition dont le début avait failli leur coûter la vie. Heureusement qu'en arrivant à Tadoussac, il avait fait la rencontre de son ami intime, M. de Courpon, Amiral de la flotte des Cent Associés, qui lui avait offert, avec empressement, son propre chirurgien, dont il avait agréé les services avec reconnaissance; — un

chirurgien étant tout-à-fait indispensable dans l'établissement d'une colonie.

Mlle. Mance raconta, à son tour, à M. de Maisonneuve, tout ce qui s'était passé depuis son arrivée, et n'oublia pas de lui dire combien on l'avait dissuadée, ainsi que les autres colons, d'aller s'établir au Montréal, et tous les efforts qu'on se proposait de tenter sur son esprit pour le dégoûter lui-même d'un tel dessein, et le lui faire considérer comme une "folle entreprise."

Cette nouvelle, assez fâcheuse en elle-même, — car elle laissait entrevoir des tracasseries et des embarras que M. de Maisonneuve était bien résolu d'écarter à la première occasion — tempéra la satisfaction et la joie profonde qu'il éprouva en voyant toute sa recrue arrivée saine et sauve sur cette terre d'Amérique, objet de tous ses vœux et de ses plus ferventes prières.

\* \* \*

Elle ne se fit pas longtemps attendre, cette occasion que souhaitait M. de Maisonneuve; et ce fut le Gouverneur même du pays, M. de Montmagny, qui la lui fournit.

Comme il était allé saluer les principaux de la Colonie, les Révérends Pères Jésuites et le Gouverneur, que nous venons de nommer, celui-ci lui dit, de prime abord: "Vous savez, M. de Maisonneuve, que la guerre avec les Iroquois a recommencé, qu'ils nous l'ont déclarée au Lac St. Pierre, le mois dernier, en rompant la paix d'une façon qui les fait voir plus animés que jamais contre nous. Vous ne pouvez donc pas raisonnablement songer à vous établir dans un lieu si éloigné de Québec que l'est l'île de Montréal. Il faut changer de résolution, et si vous le voulez, on vous donnera l'île d'Orléans. Au reste, la saison serait trop avancée pour pouvoir vous établir au Montréal avant l'hiver, quand vous en auriez la pensée."

— Ce que vous dites là, M. le Gouverneur, serait bon, répondit avec le plus grand calme M. de Maisonneuve, qui l'attendait à cette proposition, si l'on m'avait envoyé en Canada pour délibérer sur le poste qu'il conviendrait de choisir, mais la Compagnie qui m'envoie ayant déterminé que j'irais au Montréal, il est de mon honneur — et vous ne trouverez pas mauvais — que j'y monte pour y commencer une Colonie. Quand à la saison, puisqu'elle est trop avancée, vous agréerez que je me contente, avant l'hiver, d'aller reconnaître ce poste, avec les plus lestes de mes gens, afin de voir dans quel lieu je me pourrai camper, le printemps prochain, avec tout mon monde.

Quoique cette réponse fut des plus péremptoires et ne laissât pas le moindre doute sur l'inébranlable détermination de M. de Maisonneuve d'aller établir sa recrue dans l'île de Montréal, M. de Montmagny ne se tint pas cependant pour battu. Il attendit patiemment que tous les navires de la flotte fussent partis, et lorsque le dernier eut enfin disparu à l'horizon, il se hâta de convoquer une assemblée des plus considérables du pays pour décider s'il ne fallait pas exiger de M. de Maisonneuve, au nom du salut commun, qu'il s'établît, avec sa recrue, dans l'île d'Orléans.

Les deux établissements, quoique distincts entre eux, prétendait M. de Montmagny, n'en auraient ainsi formé qu'un seul qui, par sa position sur les deux rives du

fleuve et ses forces réunies, eût inspiré de la terreur aux Iroquois. Au lieu qu'en formant le nouvel établissement, soixante lieues au-dessus de celui de Québec, on les mettait l'un et l'autre dans l'impossibilité de se secourir mutuellement, et on affaiblissait sans raison la colonie française en la divisant. (1)

L'assemblée étant donc réunie, M. de Maisonneuve, qui était présent, prit la parole avant qu'on eût encore rien décidé, et s'expliqua en homme de cœur accoutumé au métier des armes. Il témoigna, d'abord, sa surprise de ce qu'on mettait en délibération une affaire qui le regardait personnellement, sans qu'il en eût parlé lui-même, ajoutant qu'il n'était pas question pour lui de s'établir dans l'île d'Orléans, mais qu'il était venu pour jeter les fondements d'une ville dans celle de Montréal, et que quand bien même le dessein paraîtrait être encore plus périlleux qu'on ne le disait, il l'exécuterait, dût-il y perdre la vie. (2)

D'ailleurs, dit M. de Maisonneuve en terminant, je ne suis pas venu pour délibérer, mais bien pour exécuter, et tous les habitants de l'île de Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une Colonie. (3)

Il n'y avait plus de réplique possible à une déclaration aussi noblement, aussi nettement formulée. M. de Montmagny le comprit, car au lieu de continuer plus longtemps à entraver l'entreprise de M. de Maisonneuve, résolut-il cette fois de le conduire lui-même au Montréal, afin de reconnaître ce poste et de le mettre en possession de l'île, conformément aux ordres qu'il avait reçus de la Grande Compagnie.

Les préparatifs furent bientôt faits, et dans les premiers jours d'octobre M. de Maisonneuve monta au Montréal accompagné du Père Vimont, du Gouverneur et de quelques autres personnes, aussi bien armées que bien entendues dans la navigation du fleuve et la connaissance du pays. Le 14 du même mois, sur le soir, ils vinrent atterrir heureusement à la Pointe-à-Callières. Comme il était tard, on remit au lendemain, — jour de la fête de Ste. Thérèse, — les cérémonies ordinaires de la prise de possession, qui eurent lieu dans la matinée du 15 octobre 1641, et, après que l'acte en eût été dressé sur les lieux-mêmes et signé de tous les assistants, on profita d'un bon vent qui venait de s'élever pour hisser la voile du brigantin, qui dormait sur la grève, et l'on remit le cap sur Québec.

\*\*\*

Le léger esquif descendait rapidement vers la ville de Champlain, aidé par la marée et une brise assez fraîche du sud-ouest, lorsque M. de Montmagny, qui voulait sans doute ménager une surprise agréable à M. de Maisonneuve, l'invita à s'arrêter quelque temps à Sainte-Foy, établissement fondé, depuis quelques années, par M. Pierre de Puiseaux, Sieur de Montreault.

M. de Puiseaux, qui avait été en relation avec Champlain plus de vingt ans auparavant, — alors qu'il était Secrétaire des Commandements de Sa Majesté Très-Chrétienne — avait toujours éprouvé, depuis cette

époque, un zèle fort vif pour fonder une Colonie française dans le pays du Saguenay.

Après un séjour de plusieurs années dans la Nouvelle-Espagne, où il s'était amassé une fortune considérable, il avait enfin pu réaliser ses desirs en passant dans la Nouvelle-France, et au moment où nous allons voir ce vénérable vieillard qui devait, lui aussi, apporter sa pierre à ce grand édifice de Ville-Marie, il avait déjà consacré toute sa fortune, — plus de cent mille livres, — à établir, non-seulement Sainte-Foy, où il séjournerait habituellement, mais encore une autre place nommée St. Michel ou Puiseaux, tout près de Sillery.

Il y a, chez les âmes d'élite, un attrait singulier, un irrésistible aimant qui les pousse d'abord à se connaître pour s'apprécier, puis les captive et les enchaîne de telle manière que bientôt elles ne peuvent plus, pour ainsi dire, se passer l'une de l'autre. C'est ce qui arriva pour Mr. de Puiseaux et Mr. de Maisonneuve.

Quand ce dernier eut achevé de raconter la formation de la Société de Montréal, ses desseins et ses espérances, M. de Puiseaux éprouva une telle joie, un tel ravissement, qu'il témoigna sur le champ le plus vif désir de devenir membre de cette illustre Compagnie, et il se mit à supplier Mr. de Maisonneuve, avec les plus vives instances, de bien vouloir l'associer à une œuvre aussi noble, aussi sainte et aussi désintéressée.

— J'ai maintenant soixante quinze ans accomplis, disait-il d'une voix que l'âge et l'émotion avaient rendue tremblante, et Dieu sait, Mr. de Chomedey, si pour son service et pour sa gloire, j'ai enduré des fatigues dans ma longue carrière. Dieu sait encore si depuis que j'ai commencé à creuser mon sillon sur cette terre de la Nouvelle-France, j'ai toujours appelé de mes vœux les plus ardents l'établissement de cette Colonie sur des bases solides et durables. Ah! je le vois et je le comprends aujourd'hui, le Ciel a entendu la prière de son humble serviteur; il a voulu l'exaucer, tout indigne qu'il est. C'est Lui, c'est Dieu seul, M. de Maisonneuve, qui a suscité votre Société de Montréal au moment même où la Compagnie de la Nouvelle-France sembler nous abandonner tout-à-fait; c'est Lui seul qui vous a conduit de ce côté de l'Océan, et c'est encore Lui qui vous a amené aujourd'hui dans ma maison.

Je puis encore, je le sens, faire une bonne œuvre avant de mourir, et cette bonne œuvre, vous n'empêchez pas un vieillard, un compatriote, de la faire au nom de ce grand Dieu qui nous voit et nous entend.

Permettez-moi donc, Mr. de Maisonneuve, de consacrer à l'établissement de Villemarie le peu d'années qui me restent à vivre, et en m'accordant cette faveur qui, pour moi, est d'un prix inestimable, veuillez accepter, dès ce jour même, à titre de donation pleine et entière, cette propriété ainsi que celle de St. Michel, avec tous mes meubles et mes bestiaux. Pendant l'hiver, vous pourrez faire construire ici, par vos charpentiers, des barques qui serviront ce printemps à transporter votre recrue au Montréal, le chêne, comme vous le voyez, est abondant et d'excellente qualité à Ste. Foye. Quand à vos autres hommes, on pourrait les employer utilement, dans mon établissement de St. Michel, à la fabrication d'objets de menuiserie de première nécessité qui seront ainsi tout prêts à votre arrivée là-haut, et toute votre recrue se trouvera, chez nous, bien moins exposée aux rigueurs de l'hiver que si elle séjournerait à Québec où

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) M. l'abbé Faillon. — Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, par la Mère Juchereau.

(3) Mémoires de M. de La Tour.

l'incendie de l'année dernière n'a laissé qu'un logement insuffisant pour ses propres habitants.

Il serait difficile, raconte M. l'abbé Faillon, d'exprimer les sentiments de surprise, d'allégresse, de reconnaissance dont Mr. de Maisonneuve était pénétré tout-à-tour, en entendant Mr. de Puiseaux lui faire une proposition si étonnante et si inattendue. Jusqu'à ce moment il n'avait su où faire hiverner tout son monde, ni à quoi il pourrait l'occuper pendant l'hiver si long en Canada. Cette perspective l'avait tenu dans de continuelles inquiétudes. Mais entendant Mr. de Puiseaux lui faire ses offres qui répondaient si parfaitement à ses besoins et lui procuraient même beaucoup plus qu'il n'aurait osé espérer, il lui semblait ouïr une voix céleste. Il ne pouvait s'empêcher, dans le plus intime de son cœur, de louer Dieu qui venait à son secours, avec une sollicitude si prévenante, si attentive et si paternelle, ni se lasser d'admirer la facilité et la générosité de cet homme qui, dans un moment, se trouvait disposé à se dessaisir, en faveur de Montréal, de tous les biens qu'il possédait, qui lui avaient coûté tant de travail et de dépenses, et à se consacrer lui-même en personne à cette œuvre pour en partager le mérite et les périls. Cependant quelque satisfaction qu'il éprouvât en entendant ce discours, Mr. de Maisonneuve voulut en déférer, avant tout, à la Compagnie de Montréal et répondit à Mr. de Puiseaux qu'il avait un sensible regret de ne pouvoir accepter, d'une manière absolue et définitive, une proposition aussi généreuse qu'était la sienne, sans l'agrément préalable de ceux dont il avait l'honneur d'être l'associé, mais que pouvant présumer leur consentement, il le recevait volontiers, s'il l'avait pour agréable, sous la condition qu'ils ratifieraient eux-mêmes son admission dans leur Compagnie. Cela dit, Mr. de Puiseaux, qui éprouvait de son côté un désir ardent de se joindre sans délai à des associés si zélés et si chrétiens, accepta de grand cœur la condition, et livra sur le champ à Mr. de Maisonneuve sa maison de Sainte-Foy, dans laquelle ce dernier laissa son chirurgien avec des charpentiers pour y construire des barques. De là Mr. de Puiseaux le conduisit à sa maison de St. Michel, réputée alors le "*vijou du Canada*" qu'il lui remit pareillement, ainsi que tout ce qu'il possédait de bestiaux et de meubles, sans se réserver même une chambre pour un ami. En un mot, il se démit si absolument de tout ce qu'il avait possédé jusqu'alors qu'après cette donation universelle, il dit à Madame de la Pelterie qui logeait alors à St. Michel: "Madame, ce n'est plus moi qui vous donne l'hospitalité, je n'ai plus rien ici. Vous en avez présentement l'obligation à Mr. de Maisonneuve, car il est le maître de tout. (1)

\*\*\*

Enfin arriva le printemps, ce printemps si désiré, si impatientement attendu par toute la recrue de Mr. de Maisonneuve qui—durant la saison d'hiver—s'était occupée avec la plus grande activité et un redoublement d'énergie à construire des barques et une foule d'articles de menuiserie. Pendant ces rudes travaux, exécutés pour la plupart en plein air, ces pieux Colons ne furent pas sans avoir d'agréables récréations. St. Michel et Ste. Foy se trouvant proches de Sillery, où

(1) M. l'abbé Faillon.

résidaient alors les Hospitalières de Québec, ils s'y rendaient fréquemment. "Mademoiselle Manco, disent ces Religieuses dans leurs Mémoires, les soldats et les laboureurs nouvellement arrivés de France pour l'établissement de Montréal et logés chez Mr. de Puiseaux, nous visitèrent souvent et avec une consolation réciproque."

Ce fut encore pendant cet hiver que Montréal fit une précieuse acquisition dans la personne de Mme. de la Pelterie. La fondatrice des Ursulines profondément affligée de voir que la Compagnie de la Nouvelle-France—malgré ses promesses tant de fois répétées—ne faisait rien de ce qu'elle aurait dû faire, pour l'établissement des Sauvages et leur conversion, se détacha complètement de Québec (1) parce que son zèle et son besoin ou plutôt sa vocation d'instruire ces petites filles de ces Barbares y rencontraient beaucoup trop d'obstacles, et vint se joindre à l'œuvre de Montréal où elle espérait suivre son attrait avec une liberté entière, car les membres de cette Compagnie devraient renoncer à toute vue de commerce, et faire de la conversion des Sauvages leur œuvre capitale, comme étant la fin de leur association." (2)

\*\*\*

Ce fut le 8 Mai 1642 que la petite flotte qui portait Montréal et sa fortune, partit de Puiseaux ou St. Michel. Elle se composait d'une *pinasse*, petit bâtiment à trois mats, d'une *gabare* ou bateau plat allant aussi à voile et de deux barques ou chaloupes. Mr. de Montmagny monté dans l'une de ces barques, conduisait lui-même cette flottille à Montréal; plusieurs Pères Jésuites et Mr. de Puiseaux s'étaient joints aussi à la recrue ainsi que Madame de la Pelterie, rapporte la *Relation* de 1643, et M. l'abbé Faillon ajoute que la fondatrice des Ursulines "menait avec elle sa demoiselle de compagnie, Charlotte Barré."

Après neuf jours de navigation sans avoir fait de fâcheuse rencontre, la chaloupe de Mr. de Montmagny signala l'île de Montréal. Aussitôt un *Cantique* d'actions de grâce, entonné par tous les colons à la fois, monta de la surface du St. Laurent jusqu'au trône de Celui qui les avait si visiblement protégés jusqu'à ce jour...

(1) La mère Marie de l'Incarnation, Supérieure des Ursulines, écrivant à Mr. de Chevreuse, rend ainsi compte de cet événement :

"Notre bonne fondatrice, qui nous a amenées en Canada, a demeuré un an avec nous. Elle commença ensuite à vouloir visiter les Sauvages de temps en temps, ce qui était très-louable. Peu après elle nous quitta tout-à-fait, ne venant nous visiter que peu souvent. On jugeait de là qu'elle n'aimait pas la clôture, et, n'étant pas religieuse, il était raisonnable de la laisser à sa liberté. Cependant les personnes qui vinrent l'an passé pour établir l'habitation de Montréal, qui sont un gentilhomme et une demoiselle de France, ne furent pas plutôt arrivés qu'elle se retira avec eux et reprit ensuite ses meubles. Vous dire que notre bonne fondatrice ait tort, je ne le puis selon Dieu, car d'un côté je vois qu'elle n'a pas les moyens de nous assister étant séparée de nous, et son bien n'étant pas suffisant pour l'entretenir dans les voyages qu'elle fait. D'ailleurs comme elle retourne dans le siècle, il est juste qu'elle soit accommodée selon sa qualité, et ainsi nous n'avons nul sujet de nous plaindre si elle retire ses meubles; et enfin elle a tant de piété et de crainte de Dieu que je ne puis douter que ses intentions ne soient bonnes et saintes.

(2) M. l'abbé Faillon.

Les pieux colons, vivement impressionnés par la grandeur et la majesté de tout ce qui les entourait, ne pouvaient se défendre d'un respect religieux à la vue de cette forêt immense et quasi impénétrable, assise sur les bords d'un fleuve géant, et couronnée par une montagne qui allait leur servir de nouvelle patrie. Mais peu à peu le paysage s'égayait, et " Mlle Mance n'a raconté plusieurs fois, rapporte la Sœur Morin, que le long de la grève, plus de demi-lieue avant d'arriver, on ne voyait que prairies émaillées de fleurs qui par la variété de leurs couleurs et de leurs formes, offraient un agréable et riant spectacle."

Le 18 Mai, de grand matin, eut lieu le débarquement, à l'endroit choisi, l'automne précédente, par M. de Maisonneuve, pour y jeter les fondements de Ville-Marie, sur l'emplacement même que plusieurs années auparavant Samuel de Champlain avait déjà reconnu et relevé soigneusement, en y faisant faire des abattis d'arbres considérables et qu'il avait ensuite surnommée *Place Royale*.

En mettant pied à terre dans ce lieu, raconte M. l'abbé Faillon, M. de Maisonneuve se jeta à genoux pour adorer Dieu et s'offrir à lui. Sa petite troupe ayant imité avec transport cet exemple, tous se mirent à chanter, dans l'excès de leur joie, comme ils l'avaient fait la veille, des psaumes et des hymnes de reconnaissance au Seigneur. Comme on arrivait de grand matin, on fut ravi de pouvoir, avant tout, célébrer ce jour-là même le Saint-Sacrifice, et afin de mettre à cette grande action toute la solennité dont on était capable, on chargea Mlle. Mance et Madame de la Peltre de parer l'autel qui fut dressé incontinent. Elles s'acquittèrent de ce religieux office avec une joie inexprimable, ne pouvant se lasser de bénir le Ciel qui les avait choisies l'une et l'autre, pour élever de leurs mains, le premier autel de cette Colonie; et on eut dit qu'elles s'étaient surpassées elles-mêmes par la richesse qu'elles déployèrent dans cette parure et le bon goût qui y présida. Toutes choses étant ainsi disposées, et tous les colons réunis autour de l'autel, le Père Vimont entonna le *Veni Creator*, qui fut chanté par toute cette fervente troupe, et commença ensuite la Grand'Messe. Dans l'action même du Saint-Sacrifice, ce Religieux adressa aux pieux colons ces paroles bien remarquables que l'événement a justifiées à la lettre. " *Ce que vous voyez ici, Messieurs, n'est qu'un grain de sénévé, mais il est jeté par des mains si pures et si animés de l'esprit de la foi et de la religion, qu'il faut sans doute que le Ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts.* Comme si ce Père eut voulu dire, ajoute M. Dollier de Casson qui nous a conservé ces paroles, " le Ciel ne commence présentement son ouvrage que par une quarantaine d'hommes, mais sachez qu'il a bien d'autres desseins. Vos cœurs ne peuvent suffire pour lui rendre les louanges qu'il prétend recevoir ici, et il les multipliera en remplissant de peuples toute l'étendue de ces lieux, dont nous prenons possession de sa part, en lui offrant le divin sacrifice." (1)

L'autel improvisé sur lequel le Père Vimont venait

de célébrer le Saint-Sacrifice fut remplacé, le lendemain, en attendant qu'on eut construit une Chapelle de menuiserie, par une petite Chapelle en écorce où le Très-Saint Sacrement fut placé, et il est à remarquer que depuis le 18 mai 1642, il a constamment reposé à Ville-Marie, sans aucune interruption. Comme on ne pouvait tenir une lampe allumée devant le tabernacle, par défaut d'huile, on imagina, pour en tenir lieu, de suspendre une fiole de verre blanc fin, et même une sorte de petit lustre environné de réseaux où était renfermé un certain nombre de mouches luisantes qui donnaient, la nuit, une clarté semblable à celle de plusieurs petites bougies allumées et réunies ensemble. (1)

Après avoir élevé cette humble Chapelle, les Colons plantèrent, tout autour, les piquets de leurs tentes, qui devaient leur servir d'abri contre les pluies qui furent très-fréquentes cet été, jusqu'à ce que l'on eut pu construire des bâtiments plus solides et plus spacieux. Ensuite, comme il fallait un retranchement ou un rempart quelconque à cette espèce de camp nomade, M. de Maisonneuve, toujours à la tête de ses gens et le premier à l'ouvrage, traça l'enceinte de sa ville et donna le premier coup de bêche au fossé dont il l'entoura, et le premier coup de hache à l'arbre qui fournit les premiers pieux dont on forma la palissade.

Ce même printemps de l'année 1642, tous les membres de la Société de Montréal se réunirent dans l'Église Métropolitaine de Paris, et sur les dix heures du matin, l'abbé Olier célébra la Sainte Messe à l'autel de la Sainte Vierge, qui était alors placé contre le jubé, à l'entrée du chœur. Tous ceux qui n'étaient point prêtres communierent de sa main; les autres, qui étaient honorés du caractère sacerdotal, célébrèrent en même temps aux autels voisins, et tous ensemble consacrerent l'île de Montréal à la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, sous la protection particulière de la Très-Sainte Vierge. Ils se consacrerent eux-mêmes à cette sainte œuvre, et s'unirent entre eux en participation de prières et de mérites, afin qu'étant conduits d'un même esprit, ils travaillassent plus purement pour la gloire de Dieu et pour le salut des pauvres peuples de la Nouvelle-France. (2)

Ce fut sans doute aussi alors que pour sceller les actes de leur Société, ils adoptèrent l'emblème qu'on y voit représenté: la figure de la Mère de Dieu, debout sur un petit monticule et tenant dans ses bras l'enfant Jésus, avec cette inscription tout autour: NOTRE-DAME DE MONTRÉAL. (3)

\* \* \*

Une humble Chapelle d'écorce, entourée de quelques tentes, au milieu d'une prairie touffue et garnie d'arbres séculaires, un simple fossé et une palissade de pieux debouts, tels furent donc les humbles commencements de Ville-Marie.

Si l'on considère maintenant l'étonnante fortune à laquelle fut appelée " *cette folle entreprise*," si l'on considère surtout qu'elle réalisa, en moins de vingt ans,

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) M. l'abbé Faillon.

(3) M. l'abbé Faillon.

(1) M. l'abbé Faillon.

— c'est-à-dire qu'elle assura l'établissement de ce pays, — ce que n'avaient pu faire, depuis un siècle, tous les efforts réunis des rois de France et d'une foule de spéculateurs et de sociétés dans lesquelles nous voyons figurer même des princes; si enfin, malgré le génie du Cardinal de Richelieu, qui se trouvait lui-même à la tête de la Compagnie des Cent Associés, la Colonie ne parvint pas encore à se former d'une manière assurée. On ne peut s'empêcher de reconnaître que la fondation de Ville-Marie est toute divine, et combien la Providence de Dieu est ingénieuse dans ses conseils profonds!

En voyant, dans ce simple récit, comment tous ces personnages divers, dont plusieurs même ne s'étaient jamais vus auparavant, concourraient avec tant d'union, tant de zèle, de dévouement et d'abnégation dans cette œuvre si noble, si sainte et si dés-intéressée de Ville-Marie. on se sent heureux d'appartenir à cette Église Catholique, si humble et si vaillante à la fois, qui peut faire de si grandes choses avec de si faibles ressources, parce que Dieu est vraiment avec elle, et l'on répète involontairement ces belles paroles du Sage :

*“ Et intellexi, quod omnium operum Dei nullum possit homo invenire rationem eorum, quæ sunt subtilis: et quanto plus laboraverit ad querendam, tanto minus inveniat. ”* (Éccl. 8, v. 17.)

PAUL STEVENS.

ERRATA qui se sont glissés dans notre dernier numéro sur le *T'héâtre*.

À la page 327, 4<sup>e</sup> alinéa, ligne 6<sup>e</sup>, au lieu de si importunes et si outrageantes, il faut: si importunes et si contraignantes - même page, 5<sup>e</sup> alinéa, 15<sup>e</sup> ligne, au lieu: ce qu'on ne voit point dans le sens moral, il faut: ce qu'on ne voit point dans le monde.

Même alinéa, 18<sup>e</sup> ligne, au lieu de: Elle les verra, il faut: Elle le verra - même page, 2<sup>e</sup> colonne, 1<sup>er</sup> alinéa, 10<sup>e</sup> ligne, au lieu de: se termine en nœud conjugal: il faut: se termine au nœud conjugal: même colonne, 3<sup>e</sup> ligne avant la fin de la colonne, au lieu de: c'est rendu agréable, il faut: veut rendre agréable, à la page 328, 2<sup>e</sup> col., 2<sup>e</sup> alinéa, au lieu de St. Thomas et de St. Antoine, il faut: de St. Thomas et de St. Antonin.

### Vie de Messire Hyacinthe Prévost.

Nous annonçons avec plaisir aux nombreux amis de M. Prévost que la notice sur sa vie sera en vente à la fin de cette semaine, chez les principaux Libraires de la ville. Le meilleur éloge que nous puissions en faire c'est de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'approbation de Mgr. l'Évêque de Montréal et celle de Mgr. Farrel, Evêque d'Hamilton, ancien condisciple de classe de M. Prévost.

Montréal, le 21 octobre, 1864.

Messieurs,

Le Juste, en descendant dans la tombe, laisse sur la terre une si bonne renommée que le temps, qui détruit tout, ne saurait la flétrir en aucune manière.

Je vois, avec un sensible bonheur, que cet oracle des divines Écritures s'accomplit, entr'autres, dans la personne du fervent Prêtre, du bon Pasteur et de l'excellent Sulpicien, dont vous avez écrit la vie édifiante, pour la consolation de tous ceux qui bénissent son nom et veulent le transmettre jusqu'à la dernière postérité.

J'applaudis donc bien cordialement à la bonne pensée qui vous a inspiré le dessein de vous unir, pour travailler, d'un commun accord, à recueillir les traits épars d'une vie si sacerdotale, afin d'en faire comme un bouquet odoriférant que le clergé et le peuple se plairont à flairer avec une égale suavité.

Je la bénis, cette heureuse pensée, puisque vous croyez que par-là je contribuerai à procurer à votre ouvrage un plein succès; ce que je désire de tout mon cœur. Car j'ai aimé ce Prêtre en qui j'ai toujours remarqué, dans les rapports que j'ai pu avoir avec lui, une tendre compassion pour toutes les misères du prochain; ce qui caractérise le bon pasteur, au jugement de Notre Seigneur, qui s'est fait lui-même connaître au monde, sous cette figure, qui le rend si aimable.

Je suis bien véritablement,

Messieurs,

Votre très-humble serviteur,

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

À M<sup>rs</sup> les Directeurs de l'Echo du Cabinet de Lecture.

Hamilton, 26 octobre 1864.

Monsieur l'Abbé,

Je vous suis extrêmement reconnaissant de l'intéressante brochure que vous avez eu la bonté de me communiquer. J'y retrouve l'excellent ami de Collège et le Séminaire, que la main de la divine Providence vient de nous enlever. C'est une grande perte pour la maison de St. Sulpice et pour la paroisse de Montréal, mais c'est un grand gain pour lui. Il est allé recevoir la couronne à laquelle il s'était préparé par une vie si pure et si édifiante. Mais, quoique mort, il vivra encore longtemps dans le souvenir de ses condisciples et de tous ceux qui ont eu le bonheur d'être témoins de ses vertus.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Abbé, votre très-humble, etc.

† JEAN FARRELL, EV. DE HAMILTON.

Cette notice forme un joli petit volume de 100 pages. En tête, se trouve une magnifique gravure, en taille douce, sur beau papier, représentant M. Prévost sur son lit de mort.

Prix: broché, 20 cents:—relié, beau papier de couleur, avec lettres d'or, 25 cents:—relié, belle toile de couleur avec lettres d'or, 30 cents. La douzaine: treize exemplaires pour douze.

Imprimé et publié par E. SENFOL, 4, Rue St. Vincent.